

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014



Limace à museau noir (*Paraliparis copei copei*) © C. Nouvian / D. Shale

SOMMAIRE

Partie A — Introduction	1
Rappel des objectifs et champs d'action de BLOOM	1
Objectifs.....	1
Champ d'action.....	1
Cadre du rapport.....	1
Contacts.....	1
Partie B — Champ d'action de BLOOM	2
1. Le changement pour lequel BLOOM se bat.....	2
1.1 Le problème initial.....	2
2. Les solutions envisagées par BLOOM.....	7
2.1 Actions entreprises par BLOOM jusqu'à maintenant.....	7
2.2 Pourquoi les solutions imaginées par BLOOM ont/n'ont pas suffi ?.....	8
3. Logique d'impact et résultats.....	9
3.1 Campagne « pêche profonde ».....	9
3.2 L'exposition <i>Abysse</i>	31
3.3 Le livre <i>Abysse</i>	31
3.4 L'éducation au cœur de notre mission et de nos actions.....	32
4. Impact média.....	33
4.1 Les communiqués de BLOOM en 2014.....	34
4.2 Impact de la campagne pêche profonde sur internet & réseaux sociaux.....	35
Partie C — Administration, gouvernance et finances de BLOOM	37
1. Profil administratif.....	37
1.1 Informations légales et administratives sur BLOOM.....	37
1.2 Gouvernance de BLOOM.....	37
1.3 Organisations associées.....	38
2. Finances et pratiques comptables.....	39
2.1 Comptabilité.....	39
2.2 Résumé de la situation financière.....	39
2.3 Comptes annuels.....	40
2.4 Recettes et dépenses.....	40

PARTIE A — INTRODUCTION

RAPPEL DES OBJECTIFS ET CHAMPS D'ACTION DE BLOOM

BLOOM est une association de loi 1901 à but non lucratif fondée en 2005 par Claire Nouvian.

BLOOM est entièrement dévouée aux océans et à ceux qui en vivent. Notre mission est d'œuvrer pour le bien commun en mettant en œuvre un pacte durable entre l'homme et la mer.

OBJECTIFS	CHAMP D'ACTION
<p>Nos objectifs sont de protéger l'océan et les espèces marines tout en maximisant les emplois durables dans la pêche et l'aquaculture.</p> <p>Nos priorités sont de mettre fin aux méthodes de pêche destructrices et à l'expansion de la pression de pêche dans le monde, de protéger le milieu marin et d'en préserver sa résilience tout en cherchant à favoriser la pêche artisanale utilisant des méthodes douces fortement génératrices d'emplois.</p>	<p>L'équipe de BLOOM déploie des actions de sensibilisation, d'éducation et de médiation scientifique ainsi qu'un programme de recherche scientifique stratégique et indépendant.</p> <p>Nous sommes également engagés sur le terrain législatif avec des actions de plaidoyer citoyen, une participation à des consultations publiques et des processus institutionnels.</p> <p>Nos actions s'adressent au grand public ainsi qu'aux décideurs politiques et aux acteurs économiques.</p>

CADRE DU RAPPORT

L'objectif de ce rapport est de présenter les activités réalisées par l'association BLOOM au cours de l'année 2014, ainsi que de faire le point sur sa gouvernance et ses ressources financières et humaines. Il est organisé en quatre parties :

Partie A : introduction ;

Partie B : nous décrivons le problème que notre approche tente de résoudre, les solutions envisagées et la logique d'impact que nous suivons pour résoudre le problème ;

Partie C : nous présentons l'administration et les finances de l'association BLOOM.

CONTACTS

Claire Nouvian — Directrice — clairenouvian@bloomassociation.org

Sabine Rosset — Directrice adjointe — sabinerosset@bloomassociation.org

Frédéric Le Manach — Directeur scientifique — fredericlemanach@bloomassociation.org



Calamar cacatoès (*Galiteuthis phyllura*) © R. Sherlock



Pêcheur artisan — Wasini National Park, Kenya © F. Le Manach

PARTIE B — CHAMP D'ACTION DE BLOOM

1. LE CHANGEMENT POUR LEQUEL BLOOM SE BAT

1.1 LE PROBLÈME INITIAL

Dans cette partie, nous présentons le contexte, le cadre, les causes et les conséquences du problème. Ensuite, les problèmes spécifiques qui doivent être résolus. Nous expliquons quels groupes cibles sont particulièrement concernés par le problème et de quelle manière, ainsi que les conséquences pour les membres des groupes cibles, leur environnement et la société en général.

1.1.1 LA SITUATION INITIALE ET L'ÉTENDUE DU PROBLÈME

L'océan est exsangue : surexploité, pollué et dévasté par des méthodes de pêche destructrices, il est méthodiquement vidé de ses extraordinaires ressources.

La surexploitation des ressources

Huxley annonçait en 1882 lors de son discours inaugural de l'Exposition des Pêches à Londres que les grandes pêcheries telles que celle de la morue au large de Terre-Neuve ne pourraient pas périr. ⁱ Ainsi, nous les avons longtemps pensées inépuisables et elles ont été délaissées par l'opinion comme les pouvoirs publics.

Cependant, de tels augures ont été remis en cause à plusieurs reprises au cours du 20^{ème} siècle et tout particulièrement depuis le moratoire de 1992 sur cette pêche à la morue et la perte de 40 000 emplois qui s'ensuivit. Des chercheurs estiment ainsi que l'exploitation commerciale des poissons marins pourrait cesser d'ici le milieu du siècle. ⁱⁱ En effet, plusieurs révolutions techniques et technologiques ont chamboulé l'industrie de la pêche depuis l'époque d'Huxley : l'apparition du moteur à explosion, celle du chalut, mais aussi l'application de tout un arsenal militaire aux pratiques de pêche (par exemple, les GPS, radars et

autres sondeurs) ont complètement changé la donne et radicalement augmenté l'efficacité des navires de pêche. On estime aujourd'hui que sans aucune modification structurelle, un navire de pêche augmente son efficacité de capture de 4 à 5% par an, simplement en mettant à jour son dispositif technologique. ⁱⁱⁱ

A part quelques très rares régions bien gérées comme les côtes des États-Unis ou de la Nouvelle-Zélande, la gestion actuelle des ressources halieutiques à l'échelle mondiale et notamment européenne est rétrograde et inefficace. Il apparaît clairement que les captures mondiales de poissons diminuent depuis le début des années 1980, ^{iv} bien que le programme des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) annonce seulement un déclin très léger depuis 1995 (Chine exclue). ^v La course à l'armement décrit plus haut et l'augmentation inconsidérée de l'effort de pêche ^{vi} n'y font rien : mathématiquement — et au-delà d'un certain seuil déjà largement atteint — plus l'effort de pêche augmente, plus les captures de poisson diminuent. En France, ce constat a été fait, ^{vii} mais les acteurs politiques n'en ont pas pris acte pour modifier les politiques publiques vis-à-vis du secteur de la pêche. Dans son rapport de 2014, ^{viii} la FAO rapportait également que près de 90% des stocks

ⁱⁱⁱ Ce sont les fameux « coefficients technologiques » sur lesquels les chercheurs s'accordent mais dont les industriels de la pêche refusent de reconnaître publiquement l'efficacité. Voir par exemple ces deux publications :

- Gascuel et al. (1993) Analyse de l'évolution des puissances de pêche par l'analyse des cohortes : application aux senneurs exploitant l'albacore (*Thunnus albacares*) dans l'Atlantique Est. *Aquatic Living Resources* 6(1): 15–30.
- Gelchu and Pauly, editors (2007) Growth and distribution of port-based global fishing effort within countries' EEZs from 1970 to 1995. *Fisheries Centre Research Reports* 15(4). The University of British Columbia, Vancouver (Canada). 99 p.

^{iv} Voir le travail de reconstruction des captures de pêche réalisé par le projet *Sea Around Us*. Voir leur site internet : www.seaaroundus.org.

^v FAO (2015) FishStatJ — Software for fishery statistical time series. V2.12.2. Organisation des Nations unies pour la pêche et l'aquaculture (FAO), Rome (Italie).

^{vi} Watson et al. (2012) Global marine yield halved as fishing intensity redoubles. *Fish and Fisheries* 14(4) : 493–503.

^{vii} Guénette and Gascuel (2012) Shifting baselines in European fisheries: the case of the Celtic Sea and Bay of Biscay. *Ocean and Coastal Management* 70(0) : 10–21.

^{viii} FAO (2014) La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture — Possibilités et défis. Organisation des Nations unies pour la pêche et l'aquaculture (FAO), Rome (Italie). xv + 255 p.

ⁱ Huxley (1885) Inaugural address. pp. 80–90. In: *Fisheries Exhibition Literature Scientific Memoirs*. Il y précise néanmoins que ce commentaire ne peut être vrai qu'avec la technologie et l'effort de pêche de son temps.

ⁱⁱ Worm et al. (2006) Impacts of biodiversity loss on ocean ecosystem services. *Science* 314(5800) : 787–790.

étaient pleinement exploités ou surexploités. En Europe, le problème est encore plus prégnant : 40% des stocks sont surexploités, particulièrement en Méditerranée (environ 90%).^{ix, x} Une surexploitation dans laquelle la France a une forte responsabilité : en 2012, les chercheurs Sylvie Guénette et Didier Gascuel montraient un parallèle inquiétant entre l'effort de pêche dans le Golfe de Gascogne, multiplié par dix depuis 1950 et la biomasse disponible de poisson, divisée par cinq dans le même intervalle de temps.^{xi}

La triple expansion de l'effort de pêche

A cause de cette surexploitation croissante des ressources, les pays industrialisés ont dû étendre leurs activités vers le large et les pôles^{xii, xiii} les profondeurs^{xiv} et cibler de nouvelles espèces afin d'alimenter leurs marchés en produits de la mer. La première expansion (géographique) a été accentuée par la signature de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer à Montego Bay (Jamaïque) en 1982.^{xv} Cette convention a permis aux pays qui le souhaitaient de négocier l'accès aux ressources situées sous la juridiction d'autres pays.^{xvi, xvii}

En Europe, cette nouvelle opportunité a également été utilisée à des fins stratégiques : les gestionnaires des pêches y ont vu le moyen d'exporter leur surcapacité de pêche... et leurs problèmes ! Inégalités et surexploitation des ressources se sont donc retrouvées aux portes de l'Afrique, c'est-à-dire l'une des régions les plus sujettes à instabilité politique et aux problèmes chroniques de sécurité alimentaire.^{xviii}

La destruction des habitats marins

L'industrialisation de notre société, responsable des changements technologiques décrits plus haut, a également impacté les habitats marins. L'invention de techniques de pêche^{xix} telles que le chalut de fond a conduit à la destruction de nombreux habitats marins. Ainsi, mangroves,^{xx} récifs coralliens,^{xxi} mais aussi herbiers de posidonies et champs de laminaires pourraient être réduits à peau de chagrin d'ici la fin du siècle si nous ne changeons pas nos pratiques.

^{ix} Agence européenne pour l'environnement (2015) Status of marine fish stocks (CSI 032/MAR 007).Copenhague (Danemark).

^x Commission européenne (2013) Ending overfishing: much to celebrate, much to do. Bruxelles (Belgique).

^{xi} Ibid. Guénette and Gascuel (2012).

^{xii} Swartz et al. (2010) The spatial expansion and ecological footprint of fisheries (1950 to present). PLOS ONE 5(12): e15143.

^{xiii} Ibid. Watson et al. (2012).

^{xiv} Morato et al. (2006) Fishing down the deep. Fish and Fisheries 7(1): 24-34.

^{xv} United Nations (1982) United Nations Convention on the Law of the Sea (UNCLOS), Montego Bay (Jamaica), 10 December 1982. Treaty Series 1833: 3-581.

^{xvi} Bonfil et al. (1998) The footprint of distant water fleet on world fisheries. Endangered Seas Campaign, WWF International, Godalming (UK). 111 p.

^{xvii} Le Manach (2014) Past, present and future of publicly-funded European Union's fishing access agreements in developing countries. PhD thesis, University of University of British Columbia, Vancouver (Canada). xiii + 174 p.

^{xviii} Ibid. Le Manach (2014).

^{xix} La pêche artisanale n'est bien sûr pas exempte de problèmes, puisque des méthodes de pêches tels que les explosifs ou le cyanure sont parfois encore utilisés (l'ampleur de leur impact est cependant bien moindre au niveau mondial, même si leurs effets locaux peuvent être dévastateurs).

^{xx} Duke et al. (2007) A world without mangroves? Science 317(5834): 41-42.

^{xxi} Pandolfi et al. (2011) Projecting coral reef futures under global warming and ocean acidification. Science 333(6041): 418-422.



Chalutier en eaux profondes de la Scapêche © P. Gleizes

D'autres engins de pêche tels que les filets maillant dérivants^{xxii} et les dispositifs de concentration de poisson^{xxiii} ont également un terrible effet sur la biodiversité marine et la structure des habitats. Couplé à d'autres sources de problèmes tels que les pollutions (détritus, hydrocarbures, bruits liés au trafic maritime), les invasions d'espèces et l'augmentation des zones anoxiques (sans oxygène),^{xxiv} les écosystèmes marins sont donc

soumis à une pression croissante.

A certains endroits, cela se traduit par les méduses, algues et bactéries remplaçant progressivement les poissons dans les écosystèmes.^{xxv}

« IL APPARAÎT CLAIREMENT QUE LES CAPTURES MONDIALES DE POISSONS DIMINUENT DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 1980 »

A l'échelle mondiale, les chercheurs Les Watling et Elliott Norse ont montré que la surface du plateau continental chalutée annuellement était 150 fois plus importante que celle déforestée au niveau terrestre.^{xxvi}

Le chalutage de fond altère profondément la structure des communautés animales, réduit la biodiversité, détruit les habitats et simplifie les écosystèmes, les rendant beaucoup moins résilient face aux changements globaux.^{xxvii} Une étude récente a également montré que de toutes les activités humaines menées en profondeur, la pêche au chalut était de très loin la plus impactante.^{xxviii}

L'urgence identifiée par BLOOM dès son démarrage il y a 10 ans a ainsi été de mettre fin aux méthodes de pêche destructrices déployées en grande profondeur.

L'urgence « océan profond »

L'océan profond (au-delà de 200m de profondeur) est un milieu riche mais extrêmement fragile. Contrairement à la bande côtière superficielle, ravagée depuis des

^{xxii} Northridge (1992) La pêche aux filets dérivants et son impact sur les espèces non visées : étude mondiale. Document technique sur les pêches 320, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome (Italie). 124 p.

^{xxiii} Dagorn et al. (2013) Is it good or bad to fish with FADs? What are the real impacts of the use of drifting FADs on pelagic marine ecosystems? Fish and Fisheries 14(3) : 391-415.

^{xxiv} Diaz and Rosenberg (2008) Spreading dead zones and consequences for marine ecosystems. Science 321(5891) : 926-929.

^{xxv} Voir par exemple le cas de la Mer Noire : Bănaru et al. (2010) Man induced change in community control in the north-western Black Sea: the top-down bottom-up balance. Marine Environmental Research 69(4) : 262-275.

^{xxvi} Watling and Norse (1998) Disturbance of the seabed by mobile fishing gear: a comparison to forest clearcutting. Conservation Biology 12(6) : 1180-1197.

^{xxvii} Ibid. Watling and Norse (1998).

^{xxviii} Benn et al. (2010) Human activities on the deep seafloor in the North East Atlantic: an assessment of spatial extent. PLOS ONE 5(9): e12730.

décennies par les engins de pêche décrits plus hauts, l'océan profond a été la dernière frontière explorée par les pêcheurs. Ceux-ci vont aujourd'hui pêcher à plus de 1 500 m de profondeur des espèces dont la maturité est tardive et dont la durée de vie surpasse largement la nôtre. Il y a donc une urgence écologique radicale à protéger ce territoire encore relativement vierge, alors qu'il s'agit plutôt de « restauration » en surface. La spécificité et l'urgence de la pêche profonde ainsi que l'ignorance globale de la situation concernant l'océan profond a dicté à BLOOM une stratégie spécifique de communication et d'éveil des consciences dans la sphère médiatique et publique qui sera décrite plus bas.

La sphère sociale et économique

Cette surexploitation des ressources et la destruction des habitats marins qui en découle ont aussi des impacts sociaux puisqu'elles entraînent une perte d'emplois, le délitement du tissu social le long du littoral et une iniquité croissante dans la répartition des captures et de la consommation des produits de la mer dans le monde. Le choix de la performance technologique contre le facteur humain dicte donc un système « perdant-perdant » avec d'un côté une pression non tenable pour les ressources naturelles et les écosystèmes marins, de l'autre un prix social très élevé.

C'est donc une catastrophe écologique, socio-économique et sanitaire qui se profile. Il est donc nécessaire de distinguer la simple gestion « des stocks de poissons » de celle « écosystémique », c'est-à-dire celle intégrant à son modèle d'exploitation les impacts imposés aux habitats marins ainsi qu'à l'ensemble des êtres vivants formant l'écosystème. Certaines pêcheries, toutefois très rares, peuvent atteindre une bonne gestion des stocks, mais plus rares encore sont celles qui sont gérées de façon « écosystémique ».

La politique commune de la pêche européenne

Malgré les importants changements technologiques décrits plus haut ainsi qu'une prise de conscience collective de l'état de dégradation des ressources marines à l'intérieur et en dehors des eaux communautaires,^{xxix} la politique générale de gestion des pêches est restée relativement inchangée à l'échelle mondiale et plus particulièrement en Europe, véritable cas d'école de la gestion catastrophique d'une ressource sauvage.

In fine, de trop nombreux bateaux (surcapacité) pêchent trop efficacement (surexploitation), en utilisant des méthodes de pêche destructrices et énergivores (et de ce fait dépendantes des subventions publiques) comme le chalut de fond. Ce constat a encore été fait récemment par les instances dirigeantes européennes, qui peinent à amorcer un changement structurel dans la bonne direction.^{xxx}

Avec la récente réforme européenne de la politique commune de la pêche, adoptée en décembre 2013 et mise en place en 2014,^{xxxi} l'avenir semble cependant

^{xxix} Notamment grâce au travail réalisé au sein du laboratoire *Sea Around Us* dirigé par Daniel Pauly. Voir leur site internet : www.seaaroundus.org.

^{xxx} Commission européenne (2009) Livre vert — Réforme de la politique commune de la pêche. Commission européenne, Bruxelles (Belgique). 24 p.

^{xxxi} Union européenne (2013) Règlement (UE) no 1380/2013 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2013 relatif à la politique commune de la pêche, modifiant les règlements (CE) no 1954/2003 et (CE) no 1224/2009 du Conseil et abrogeant les règlements (CE) no 2371/2002 et (CE) no 639/2004 du Conseil et la décision 2004/585/CE du Conseil. Journal officiel L 354 : 22-61.

s'éclaircir légèrement. Il faudra en revanche s'assurer que le règlement ne se transforme pas en écran de fumée avec une interprétation et mise en œuvre fantoches par les Etats membres de l'Union européenne, sans quoi la nouvelle PCP raterait sa cible : atteindre la durabilité des pêches.^{xxxii}

Le réveil est amer : Ce sont aussi des « services écosystémiques » gratuits qui sont perdus :

- ▶ Une source de nourriture abondante ;
- ▶ L'absorption du CO₂ (relâché dans l'atmosphère par la combustion des énergies fossiles, mais absorbé par diffusion et photosynthèse au niveau des océans) et la régulation du climat mondial ;
- ▶ L'incroyable réservoir d'espèces, le patrimoine culturel de l'humanité ;
- ▶ Source de stabilité alimentaire, économique et politique pour des zones exsangues (comme la Corne de l'Afrique) et les pays en voie de développement.

C'est pour tenter de gagner sur les tableaux écologique et humain que BLOOM s'intéresse à la question du bien-fondé, de l'efficacité et de l'équité des subventions publiques versées au secteur de la pêche, mais aussi à l'influence des lobbies sur les décideurs politiques, ainsi que sur les choix de consommation proposés aux citoyens.

1.1.2 CAUSES ET CONSÉQUENCES DU PROBLÈME

BLOOM a identifié plusieurs causes responsables de la situation décrite ci-dessus.

Causes

Alors qu'une certaine prise de conscience collective a eu lieu quant à la surexploitation des ressources marines à l'intérieur et en dehors des eaux communautaires,^{xxxiii} tout le travail reste à faire en ce qui concerne la préservation des habitats.

Ceci est expliqué par un certain nombre de causes systémiques, liées à la politique et à la société en général. Pour BLOOM, les plus importantes sont :

Subventions et autres incitations financières

Une partie des financements publics et privés du secteur de la pêche est la cause majeure des problèmes évoqués plus haut. Les financements privés sont opaques et ne peuvent donc pas être discutés pour le moment ; leur pendant public, les subventions, a cependant été largement étudié au cours des décennies précédentes.

Une subvention est définie par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) comme étant « un bénéfice conféré par un gouvernement ou n'importe quel organisme public à une partie prenante particulière, via une contribution financière ou un soutien financier au niveau des coûts/

^{xxxii} Salomon et al. (2014) Masterstroke or paper tiger — The reform of the EU's Common Fisheries Policy. *Marine Policy* 47 : 76-84.

^{xxxiii} Notamment grâce au travail réalisé au sein du laboratoire *Sea Around Us* dirigé par le Dr. Daniel Pauly à l'Université de Colombie Britannique à Vancouver (Canada). Voir leur site internet : www.seaaroundus.org.

revenus ».^{xxxiv} Les subventions peuvent être rangées dans trois catégories :^{xxxv}

- ▶ Les subventions « bénéfiques » ;
- ▶ Les subventions « néfastes » ;
- ▶ Les subventions « schizophrènes » (i.e., « bénéfiques » ou « néfastes » selon leur utilisation).

La deuxième catégorie (i.e., subventions « néfastes ») a été clairement identifiée par les gouvernements, les chercheurs et les ONG comme encourageant la surpêche et comme étant une barrière majeure à la transformation du secteur de la pêche vers une activité économiquement viable et écologiquement responsable.^{xxxvi}



Pêche du jour — Andavadoaka, Madagascar © F. Le Manach

Le débat long et intense qui a eu lieu au sein de l'Organisation mondiale du commerce pendant les négociations du Programme de Doha atteste de l'importance du problème des subventions (comme la détaxe gasoil)^{xxxvii} et de la nécessité de le régler. Le dernier article en date renouvelant ces objectifs date de la conférence Rio+20 de juin 2012, où les nations ont renouvelé leur « détermination à appliquer le Plan de mise en œuvre de Johannesburg pour éliminer les subventions qui contribuent à la pêche illégale, non déclarée et non réglementée et à la surcapacité de pêche en tenant compte de l'importance de ce secteur pour les pays en développement, [... ont] réaffirm[é leur] engagement à établir des disciplines multilatérales régissant les subventions au secteur de la pêche visant à donner effet aux activités prescrites dans le Programme de Doha pour le développement et la Déclaration ministérielle de Hong Kong de l'Organisation mondiale du commerce, qui ont pour but de renforcer les disciplines concernant les subventions à la pêche, notamment en interdisant certaines formes de

« UN CHANGEMENT VERS UNE CONSOMMATION ÉCOLOGIQUEMENT ET SOCIALEMENT RESPONSABLE EST NÉCESSAIRE POUR RÉCONCILIER L'HOMME ET LA NATURE »

^{xxxiv} OMC (1994) Accord sur les subventions et les mesures compensatoires. pp. 229–272. Dans : Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce — Annexe 1A: accords multilatéraux sur le commerce des marchandises. Organisation mondiale du commerce (OMC), Genève (Suisse).

^{xxxv} Sumaila et al. (2013) Global fisheries subsidies. Note IP/B/PECH/IC/2013–146, Parlement européen, Direction générale des politiques internes de l'Union, Département thématique B: politiques structurelles et de cohésion — Pêche, Bruxelles (Belgique). 44 p.

^{xxxvi} Ibid. Sumaila et al. (2013).

^{xxxvii} Harper et al. (2012) Fuelling the fisheries subsidy debate: agreements, loopholes and implications. Fisheries Research 113(1) : 143–146.

subventions qui contribuent à la surcapacité de pêche et à la surexploitation ».^{xxxviii}

Pratiques de consommation

BLOOM considère que les citoyens ont un rôle déterminant à jouer dans la transformation des modes de production et de consommation socialement et écologiquement irresponsables (pollution,^{xxxix} dégradation des habitats, gaspillage^{xl, xli}). Ceci est d'autant plus vrai en regard de la croissance soutenue de la population mondiale et de son appétit croissant pour les protéines animales.

Un changement vers une consommation écologiquement et socialement responsable est nécessaire pour réconcilier l'Homme et la Nature, et cela suppose que les citoyens puissent librement accéder aux informations concernant les produits mis en vente. Toutefois, l'asymétrie informationnelle demeure la règle et, pour sauvegarder leur image de marque, producteurs et distributeurs ne transmettent le plus souvent que des informations partielles et partiales (par exemple, des labels sans réel cahier des charges). Par conséquent, la défense des citoyens consommateurs s'inscrit pleinement dans le combat de BLOOM, en dénonçant les pratiques frauduleuses et en sensibilisant les consommateurs en rendant compte de l'impact destructeur de certaines pêcheries sur l'environnement marin. L'élaboration de guides de consommation^{xlii} et la production d'enquêtes scientifiques^{xliii} répondent à cet objectif et en sont un bon exemple.

Représentation politique du secteur et lobbies

En 2014, il y avait 3 623 bateaux de pêche côtière de moins de 12 m en France métropolitaine, c'est à dire 80% de la totalité de la flotte de pêche française.^{xliv} Pourtant, de nombreux pêcheurs artisans se sentent mal représentés par leurs antennes locales, régionales ou nationales. Ce malaise s'est exprimé clairement avec la création de la Plateforme de la Petite Pêche Artisanale en juin 2012. Ceci peut s'expliquer par le fait que le système d'élection des comités national et régionaux est défavorable à la petite pêche :

- ▶ D'une part, l'élection se déroule avec deux collèges (les équipages et salariés des entreprises ; les chefs d'entreprises). Or, cette séparation ne correspond pas à la réalité des petits pêcheurs qui sont souvent seuls à bord ;
- ▶ D'autre part, le système de formation des listes impose que les listes soient complètes, ce qui impose de trouver autant de personnes que de sièges à pourvoir,

^{xxxviii} Nations unies (2012) Rapport de la Conférence des Nations unies sur le développement durable, Rio de Janeiro (Brésil), 20–22 juin 2012. A/CONF.216/16, Nations unies, New York, NY (USA). iii + 96 p.

^{xxxix} Vermeulen et al. (2012) Climate change and food systems. Annual Review of Environment and Resources 37(1) : 195–222.

^{xl} www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/10/16/chaque-année-1-3-milliard-de-tonnes-de-nourritures-gaspillee_4507636_4355770.html.

^{xli} <http://alimentation.gouv.fr/gaspillage-alimentaire-campagne>.

^{xlii} www.bloomassociation.org/le-classement-de-bloom-des-supermarches-francais

^{xliii} Voir par exemple : www.bloomassociation.org/bloom-sort-une-etude-sur-le-commerce-du-squalane-dans-le-monde

^{xliv} Anon. (2015) Pêche et aquaculture — Chiffres clés — Edition 2014. Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Paris (France). 20 p.

en comptant les titulaires et les suppléants. Or, les personnes membres des Conseils doivent assister aux réunions et ne sont pas rémunérées pour le travail requis. Pour des pêcheurs naviguant seuls, ce temps consacré à des réunions engendre nécessairement une perte de revenus : il est, dès lors, compliqué de trouver suffisamment de pêcheurs artisans prêts à consentir cet effort.

A l'opposé du spectre, la pêche industrielle est extrêmement bien représentée auprès des instances politiques. C'est ainsi que le cabinet de lobbying *BlueFish* a été mis en place à la suite du Grenelle de la Mer afin de défendre les intérêts des gros armements et s'assurer qu'ils ne soient pas remis en cause par les législations en discussions.

Ainsi, les politiques publiques et la gouvernance générale de la pêche sont dictées par les intérêts particuliers au détriment des intérêts du plus grand nombre et des générations futures.

Conséquences

Additionnées, ces causes multiples sont, comme nous

l'avons vu plus haut, responsables d'innombrables conséquences néfastes d'un point de vue écologique, économique mais aussi social :

- ▶ Perte de biodiversité, dégradation des habitats et donc, *in fine*, baisse de production des écosystèmes et effritement de la sécurité alimentaire ;
- ▶ Perte d'emplois, disparition de savoir-faire et érosion du maillage socio-économique côtier ;
- ▶ Déficit public causé par les subventions, injustifiables puisqu'elles créent des problèmes de sécurité alimentaire et sont un frein au développement.

Pour mettre en œuvre une politique des pêches permettant de gagner sur les tableaux écologique, social et économique, les gestionnaires des pêches et décideurs ont besoin de bilans objectifs, basés sur des données transversales permettant une analyse critique et la formulation d'avis. Plus de transparence dans le secteur de la pêche est indispensable à la bonne gouvernance de l'océan.

La vision de BLOOM est donc de refuser la fatale érosion des ressources marines et du capital humain en prouvant que la sensibilisation et la mobilisation peuvent retourner la tragédie sociale et environnementale en cours. BLOOM vise à donner une voix à ceux qui n'en ont pas afin d'assurer des emplois aux pêcheurs en restaurant les écosystèmes océaniques à leur pleine capacité de production biologique. L'action de BLOOM est d'autant plus nécessaire qu'elle s'inscrit dans une tradition française de tabou très fort sur la question des subventions accordées au secteur de la pêche, ainsi que dans un fonctionnement opaque du secteur.[□]

[□] Mesnil (2008) Public-aided crises in the French fishing sector. *Ocean & Coastal Management* 51(10) : 689-700.



Les oiseaux marins en Nouvelle-Zélande attendent les rejets des chalutiers profonds © C. Nôvian

2. LES SOLUTIONS ENVISAGÉES PAR BLOOM

2.1 ACTIONS ENTREPRISES PAR BLOOM JUSQU'À MAINTENANT

Cela fait maintenant dix ans que BLOOM sensibilise petits et grands au monde incroyable des abysses et de l'océan en général :

- ▶ Le livre *Abysses* (publié en 12 langues à plus de 150 000 exemplaires) et l'exposition éponyme itinérante (inaugurée en 2007 au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris) ont été les premières productions de BLOOM à partager les découvertes abyssales avec le monde entier. L'exposition continue d'attirer chaque année des milliers de visiteurs ;
- ▶ BLOOM a également co-organisé des concours et des ateliers pour les enfants (*2 000 mètres sous les mers*, *Poulpe fiction*, etc.) réunissant ainsi plus de 6 000 d'entre eux. Ces actions de sensibilisation ont été menées en partenariat avec des associations telles que SynLab, Paris Montagne ou encore les Atomes Crochus entre 2011 et 2014. BLOOM s'est également impliquée dans la création d'un spectacle pour enfants, *Dernières nouvelles de la mer*, écrit et mis en scène par Emmanuel Suarez, lauréat du prix des associations 2010 et joué 160 fois dans des écoles et des médiathèques. Ce spectacle, disponible en français et en anglais, a rassemblé plus de 40 000 personnes dont une majorité d'enfants de 6 à 12 ans dans 25 villes en France et 6 pays étrangers.

BLOOM est également engagée dans de nombreuses actions autres qu'éducatives :

- ▶ Évaluation et, le cas échéant, collaboration avec les acteurs privés. Par exemple, BLOOM accompagne gracieusement la grande distribution dans sa politique d'approvisionnement en produits de la mer ;
- ▶ Création d'aires marines protégées (AMP) : BLOOM a grandement contribué aux objectifs de création d'AMP du Grenelle de la Mer en 2009/10 en « vendant » la vision américaine du « 20 by 2020 » (objectif de 20% d'AMP d'ici 2020) au Ministre de l'écologie Jean-Louis Borloo. Depuis, BLOOM laisse aux grandes ONG le soin de poursuivre au niveau mondial les objectifs de création d'AMP et les corollaires en gestion des réserves qui se posent désormais à elles (par exemple, le vaste programme de lutte contre la pêche illégale de *The Pew Charitable Trusts*) ;
- ▶ Plaidoyer citoyen auprès des institutions nationales et supranationales ;
- ▶ Participation aux processus de décision publique, aux forums de consultation publique et à certains processus institutionnels (Parlement européen). BLOOM a été maintes fois sollicitée pour participer formellement à d'autres types de consultations en tant que partie prenante (organisations de gestion des pêches européennes ou onusiennes ainsi que les ateliers scientifiques du Conseil international pour l'exploration de la mer). Cependant, suivre

ces processus extrêmement lents, chronophages et faiblement productifs nécessite des postes à temps plein avec un résultat limité : une influence très limitée, et souvent même nulle, sur les processus de décision. Ainsi, nous n'y avons pas encore pris part ;

- ▶ Production scientifique : que ce soit en propre ou en collaboration avec des chercheurs et instituts de recherche, BLOOM produit du contenu, des données brutes, des analyses (par exemple l'analyse des comptes des flottes de pêche profonde) et participe à des publications et autres colloques scientifiques. Ceci est une des spécificités de BLOOM, nous caractérisant ainsi dans le paysage des ONG et nous permettant de prendre la parole de façon différenciée et très impactante dans les médias ;
- ▶ Investigation (par exemple, l'analyse du marché mondial de squalane) ;
- ▶ Mobilisation des médias et communication traditionnelle et sur réseaux sociaux : BLOOM a un impact médiatique disproportionné relativement à sa taille et son budget par rapport aux autres ONG. Cette présence forte dans les médias (moyenne de deux articles par jour en 2013, d'un article par jour en 2014) permet à BLOOM de faire exister dans la sphère publique des sujets méconnus des médias. Le cas de la pêche profonde est un exemple devenu emblématique d'une campagne réussie du point de vue médiatique et des réseaux sociaux (notre campagne pêche profonde a été étudiée et est encore un cas d'école). La pêche profonde est devenue en France un sujet public d'importance primordiale à la fin de l'année 2013. Certains estiment que la mobilisation qui eut lieu a été la plus importante en France sur des questions environnementales depuis le Pacte écologique de Nicolas Hulot (mais, avec ses 890 731 signatures au 16 juin 2015, la pétition de BLOOM a largement dépassé le Pacte écologique de Hulot pour les présidentielles de 2007, qui avait recueilli 750 000 signatures) ;^{xlv}

Récif corallien — Rainbow Reef, Fidji © F. Le Manach



^{xlv} Voir la pétition : <http://petition.bloomassociation.org>.



Pêche à la daurade — Sète, France © F. Le Manach

- Mobilisation citoyenne via pétitions, actions directes, mailings, etc. La mobilisation autour de la campagne pêche profonde de BLOOM a été unique (73% des français ont déclaré souhaiter que François Hollande soutienne la proposition européenne d'interdiction de la pêche au chalut profond).^{xlvi} Malgré cela, l'objectif de changer la position du gouvernement français n'était pas encore atteint fin 2014. Le gouvernement de la présidence Hollande a été en cela plus résistant au changement que celui de Nicolas Sarkozy qui, au moins au cours des deux premières années de son mandat, avait accordé les pleins pouvoirs au Ministre de l'écologie Jean-Louis Borloo.

2.2 POURQUOI LES SOLUTIONS IMAGINÉES PAR BLOOM ONT/N'ONT PAS SUFFI ?

2.2.1 CE QUI A FONCTIONNÉ

La campagne de BLOOM a amené un changement dans :

- 1 La perception publique de la pêche profonde : avant la campagne persévérante de BLOOM sur plusieurs années, la pêche profonde n'était pas un sujet de débat public ;
- 2 La perception publique de la consommation de poissons : initiatives individuelles et collectives de boycott des espèces profondes et de la marque Intermarké ;
- 3 Le traitement médiatique des questions « pêche » : jusqu'à ce que BLOOM se dédie entièrement à la question de la pêche, les médias se faisaient l'écho des

^{xlvi} Voir notre analyse : www.bloomassociation.org/ladhesion-des-francais-se-renforce-en-faveur-de-linterdiction-du-chalutage-profond-selon-un-sondage-bvabloom.

positions officielles du secteur (donc celles portées par les industriels) sans contradiction ni remise en cause ;

4 Les politiques d'achat du secteur privé : la campagne de BLOOM depuis 2009 a eu raison des politiques en vigueur dans la grande distribution : Casino et Carrefour ont pris l'engagement de cesser définitivement en 2014 les ventes de poissons profonds, Système U les a drastiquement réduites, Auchan les a suspendues ;

5 Les politiques d'achat du secteur public : au cours de l'année 2014, la Mairie de Paris a cessé de s'approvisionner en poissons profonds pour la restauration collective municipale (crèches, maisons de retraite etc.) Exception faite du « hoki », un poisson profond capturé avec des chaluts destructeurs mais labellisé « MSC ».

2.2.2 CE QUI N'A PAS FONCTIONNÉ

En 2014, le gouvernement français n'a pas pris en compte la demande scientifique, citoyenne ou le bon sens économique dans sa façon de traiter le dossier de la pêche profonde. Notre campagne a mis en œuvre des stratégies variées qui ont eu des résultats au-delà de toute espérance, mais n'a pas réussi à générer le changement législatif escompté.


L'année 2014 a été une année de transition majeure pour BLOOM. Le blocage auquel nous faisons face est lié à des facteurs identifiables sur lesquels il est possible d'agir telle que l'organisation efficace des lobbies industriels et leur connivence historique avec les élus, et à des « méfacteurs » bien plus difficiles à influencer : la responsabilité du modèle économique dominant dans l'avènement de la crise écologique globale (cf. le nouvel essai de Naomi Klein « Tout peut changer. Capitalisme et changement climatique » montrant les résistances profondes du monde économique à une transition écologique amenant à la matrice 2.0 de l'économie responsable, mutualisée, au service de l'homme et de la nature et non au service du seul profit).

3. LOGIQUE D'IMPACT ET RÉSULTATS

3.1 CAMPAGNE « PÊCHE PROFONDE »

FIN 2013 (RAPPEL)

2 DÉCEMBRE 2013 : LE GROUPE « CASINO » ANNONCE CESSER LA COMMERCIALISATION DES ESPÈCES PROFONDES

<p><u>Cible</u></p> <p>Secteur privé, élus, citoyens.</p>	<p><u>Action</u></p> <p>Plusieurs mois de discussions entre BLOOM et le groupe Casino pour les convaincre de changer leur politique d'achats.</p>
	<p><u>Résultats obtenus</u></p> <ul style="list-style-type: none">▶ Casino annonce l'arrêt définitif de la vente d'espèces profondes ;▶ L'annonce crée une dynamique auprès des autres acteurs de la grande distribution et met la pression aux élus français (qui restent fidèles aux lobbys industriels bretons malgré la pression citoyenne) ;▶ L'ensemble des décisions de la grande distribution vis-à-vis des ventes d'espèces profondes fait chuter les ventes de poissons profonds de ceux qui continuent (Leclerc, Intermarché) ;▶ Les citoyens se mobilisent auprès de leur magasin Intermarché ; les propriétaires de supermarchés font remonter leur mécontentement à l'enseigne.

9 DÉCEMBRE 2013 : LE GROUPE « CARREFOUR » ANNONCE L'ARRÊT DÉFINITIF DE LA VENTE D'ESPÈCES PROFONDES

<p><u>Cible</u></p> <p>Secteur privé, élus, citoyens.</p>	<p><u>Action</u></p> <p>BLOOM a publié en juin 2013 une évaluation des supermarchés français selon leur politique d'achats de poissons.¹</p> <p>www.bloomassociation.org/le-classement-de-bloom-des-supermarches-francais</p>
<p><u>Résultats obtenus</u></p> <p>En emboîtant le pas à Casino, l'annonce de Carrefour crée l'effet d'entraînement escompté par BLOOM. Dans la foulée, Auchan, Système U et la Ville de Paris annonceront des décisions similaires.</p>	

10 DÉCEMBRE 2013: VOTE DU PARLEMENT EUROPÉEN, SUR LE RÈGLEMENT PÊCHE PROFONDE

<p><u>Cible</u></p> <p>Élus.</p>	<p><u>Action</u></p> <p>Après la campagne intense de BLOOM, le vote sur le règlement pêche profonde a lieu au Parlement européen, en session plénière.</p>
<p><u>Résultats obtenus</u></p> <p>Les parlementaires échouent à interdire le chalutage profond. 342 députés votent en faveur de l'amendement de compromis qui annihile l'interdiction du chalutage profond, contre 326 qui rejettent le compromis et s'expriment ainsi en faveur de l'interdiction de la méthode de pêche la plus destructrice de l'Histoire.</p>	

11 DÉCEMBRE 2013 : VICTOIRE *A POSTERIORI* POUR L'INTERDICTION DU CHALUTAGE PROFOND

Cible

Élus.

Action

Après la campagne intense de BLOOM, le vote sur le règlement pêche profonde a lieu au Parlement européen, en session plénière.



Résultats obtenus

Certains députés ont voté pour l'amendement de compromis concocté par les parlementaires proches des lobbies (Isabelle Thomas, Alain Cadec et consorts) alors qu'ils s'étaient prononcés publiquement contre le chalutage profond ! Aussi insensé que cela puisse paraître, certains députés se sont trompés et pensaient voter pour un compromis « inoffensif », alors que l'adopter faisait automatiquement « tomber » l'amendement qui proposait l'interdiction du chalutage profond. Techniquement, en réalité, les députés n'ont pas eu l'occasion de se prononcer sur l'interdiction du chalutage profond.

Les corrections ultérieures des votes montrent une victoire *a posteriori* à 343 voix contre 330. Il s'agit en fait d'une victoire... mais qui ne comptera que pour les archives du Parlement.

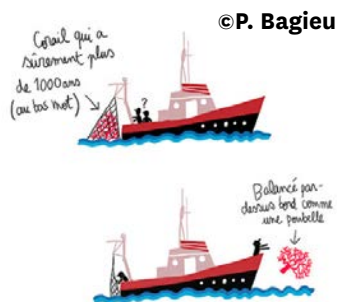
11 DÉCEMBRE 2013 : INTERMARCHÉ « TEND LA MAIN » AUX ONG

Cible

Citoyens.

Action

- ▶ La BD de Pénélope Bagieu sur le chalutage profond, d'après la conférence TEDx de Claire Nouvian, est partagée plus de 600 000 fois sur les réseaux sociaux.
- ▶ La pétition de BLOOM contre le chalutage profond passe de 26 000 signatures à plus de 800 000 en deux mois.
- ▶ Plus de 400 articles de presse, émissions de radio et TV parlent de chalutage profond entre septembre et décembre 2013.



Résultats obtenus

Victime d'une crise d'e-réputation grâce à la BD de Pénélope Bagieu, le groupe tend la main aux ONG, en réalité surtout à BLOOM qui a mené campagne contre eux. Les négociations entre BLOOM et Intermarché démarrent quelques jours plus tard.

12 DÉCEMBRE 2013 : LA SÉNATRICE HÉLÈNE LIPIETZ INTERPELLE AU SÉNAT FRÉDÉRIC CUVILLIER, MINISTRE DE LA PÊCHE

Cible

Élus (sénateurs).

Action

BLOOM sensibilise les élus afin d'obtenir un engagement de la France sur le dossier « pêche profonde ».

Résultats obtenus

Certains élus, à l'instar de la sénatrice Hélène Lipietz (EELV), continuent de soutenir l'interdiction du chalutage profond en Europe, sans succès jusqu'à présent.

17 DÉCEMBRE 2013 : LA VILLE DE PARIS S'ENGAGE À CESSER LES ACHATS DE POISSONS PROFONDS

Cible

Mairie de Paris.

Action

BLOOM a publié en mai 2011 une étude sur les menus scolaires dans les écoles publiques françaises.¹

¹ www.bloomassociation.org/enquete-de-bloom-sur-la-restauration-scolaire

Résultats obtenus

Le Conseil de Paris décide à l'unanimité de cesser les achats d'espèces d'eaux profondes pour la restauration collective.

20 DÉCEMBRE 2013 : LE GROUPE « AUCHAN » SUSPEND LA COMMERCIALISATION DE POISSONS PROFONDS

Cible

Secteur privé, élus, citoyens.

Action

Plusieurs mois de discussions entre BLOOM et le groupe Auchan pour les convaincre de changer leur politique d'achats.

Résultats obtenus

Par un courrier adressé à BLOOM et un communiqué publié sur son site, le groupe AUCHAN a annoncé le 20 décembre 2013 la « suspension » de la commercialisation des trois principales espèces profondes que sont la lingue bleue, le sabre noir et le grenadier de roche.

BLOOM accueille avec enthousiasme cette décision importante mais regrette cependant qu'Auchan n'ait pas décidé de cesser définitivement l'approvisionnement en autres espèces issues des pêches chalutières de grands fonds, reconnues comme les plus destructrices du monde.



Crabe yéti (*Kiwa hirsuta*) © IFREMER

ANNÉE 2014

31 JANVIER 2014 : INTERMARCHÉ ACCEPTE UN COMPROMIS

Cible

Tous publics.

Action

Négociation avec Intermarché sur l'arrêt du chalutage profond au-delà d'une certaine profondeur.

Résultats obtenus

Intermarché accepte un compromis : remonter les filets de ses chalutiers de 1 500 mètres à 800 mètres de profondeur à partir de janvier 2015.

Cet engagement ne constitue pas la victoire de la campagne de BLOOM mais une étape significative.

La trêve entre BLOOM et Intermarché prend effet.

Alors que la France bloque toujours le règlement au Conseil des Ministres européens, les initiatives et les changements sont à chercher au niveau des acteurs privés qui ont su, eux, répondre aux attentes des citoyens français.

5 FÉVRIER 2014 : DEMANDE D'ACCÈS AUX DONNÉES DE L'IFREMER

Cible

Gouvernement.

Action

Envoi d'un courrier au Ministère de l'écologie.

Résultats obtenus

Le gouvernement informe BLOOM que la Direction des pêches (DPMA) possède les données mais refuse de les rendre publiques.



Requin © S. Shea

6 FÉVRIER 2014 : AUDITION PUBLIQUE SUR LA PÊCHE AU SÉNAT

Cible

Elus (sénateurs, députés...), gouvernement français, grand public.

Action

Audition publique sur la pêche au Sénat. Claire Nouvian, fondatrice et directrice de BLOOM, est auditionnée sur la pêche profonde. Les représentants du Comité national des pêches (le CNPME) claquent la porte de l'audition avant même qu'elle démarre.

Résultats obtenus

L'intervention de Claire Nouvian ainsi que la démission des représentants des pêcheurs qui refusent le dialogue renforcent la crédibilité de BLOOM au sein des institutions.

Le débat sur la pêche profonde quitte l'enceinte du Parlement européen et de l'Assemblée nationale pour s'installer au Sénat.

13 FÉVRIER 2014 : SONDAGE BVA/BLOOM

Cible

Gouvernement français, élus, médias, grand public.

Action

Un sondage BVA/BLOOM sur le soutien des Français à l'interdiction du chalutage profond est réalisé.

Résultats obtenus

73% des Français souhaitent que François Hollande soutienne la proposition européenne d'interdiction du chalutage profond, soit une progression de 2% par rapport au sondage identique réalisé en novembre 2013.

ÉVÉNEMENT ANNEXE – 16 FÉVRIER 2014 : INTERMARCHÉ LANCE UNE PREMIÈRE CAMPAGNE PUBLICITAIRE

Intermarché lance une campagne publicitaire (signée Publicis Conseil), « la Grande Interview », suite à la crise de réputation générée par le combat de BLOOM contre la pêche profonde.

- Diffusion d'un spot de 90 secondes juste avant le journal de 20h de TF1.

Ambition : renouer le dialogue entre l'enseigne de grande distribution et ses clients, notamment après le scandale sur la pêche en eaux profondes dénoncé par BLOOM.

Le projet est de commander trois fois par an une grande enquête nationale avec l'institut OpinionWay, sur les français, le pouvoir d'achat, l'alimentation etc. Et tous les 2 mois, des questions sur un site dédié afin que chacun puisse s'exprimer.

Les premiers résultats de l'enquête OpinionWay, menée du 18 au 20 décembre 2013 (juste après le vote sur la pêche profonde du Parlement européen) montrent que : « 48% estiment *désormais consommer sous contrainte*, 91% plébiscitent l'achat de produits en direct avec les producteurs locaux, 61% considèrent les meilleurs prix comme l'élément le plus important lorsqu'ils font leurs courses, et 80% des français ont le sentiment que les distributeurs ne tiennent pas suffisamment compte de leurs avis pour améliorer les produits qu'ils consomment au quotidien ».

- Cette 1^{ère} tentative coûteuse pour redorer le blason de l'enseigne Intermarché ne prend pas.

Le groupe lance le mois d'après, dans un seul magasin (Provins) et sur deux jours seulement, une campagne sur « les légumes moches », qui elle, connaîtra le succès escompté.

On voit encore que le groupe Intermarché ne passe pas par une remise en cause radicale de ses pratiques et investit en urgence et en priorité dans une stratégie marketing court-termiste plutôt que de refondre sa politique d'achat et de production.

www.ladn.eu/actualites/grande-interview-intermarche,article,20329.html



Intermarché organise La Grande Interview afin de mieux vous connaître. Venez partager votre avis et vos idées en vous inscrivant ici : www.lagrandeinterview.com

YOUTUBE.COM

J'aime Commenter Partager

Slavie Yougo, Nawro Ben et 401 autres personnes aiment ça. Plus pertinent -


35 partages

Écrire un commentaire...

Xavier Barrau Pensez vous mettre fin à la pêche industrielle que vous pratiquez, vos filets détruisent les fonds marin. Gardez votre flotte, changez de pratiques.

J'aime · Répondre · 14 · 18 février 2014, 15:05

20 MARS 2014 : INTERPELLATION DE FRANÇOIS HOLLANDE

<p>Cible</p> <p>Gouvernement français.</p>	<p>Action</p> <p>Action de « mass mailing » : BLOOM sollicite son réseau pour interpellier François Hollande, J-M. Ayrault (Premier ministre) et F. Cuvillier (ministre de la Pêche).</p>
	<p>Résultats obtenus</p> <p>Mobilisation massive : plus de 24 000 mails sont envoyés.</p> <p>Facebook :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 48 594 personnes atteintes ; ▶ 1 995 engagements. <p>Twitter :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 617 impressions ; ▶ 90 engagements. <p>Comme prévu, la Présidence ou le gouvernement ne répondent pas mais le dossier pêche profonde demeure vivace dans l'agenda politique.</p>

ÉVÉNEMENT ANNEXE – 21 ET 22 MARS 2014 : INTERMARCHÉ LANCE UNE DEUXIÈME CAMPAGNE PUBLICITAIRE

<p>Action : Intermarché lance sa 2^{ème} campagne publicitaire (signée Agence Marcel — Publicis) « Les légumes moches » pour étouffer le scandale pêche profonde révélé par BLOOM.</p> <p>Spots publicitaires du 19 janvier au 2 février 2014 mais première apparition des légumes moches dans l'Intermarché de Provins (77) les 21 et 22 mars 2014.</p> <p>Ambition : Faire oublier le « bad buzz » de l'année 2013, se créer une image publique décente.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Cette campagne est couronnée de succès même si elle génère un grand nombre de commentaires désobligeants étant donné que les légumes « moches » ne sont visibles qu'à la télévision mais pas disponibles en magasin. <p>Toutefois, alors qu'elle n'a lieu que dans un unique supermarché sur deux jours, l'opération de lutte contre le gaspillage alimentaire génère un buzz positif sur les réseaux sociaux et dans les médias traditionnels.</p> <p>Le 11 juin 2014 : l'agence Marcel du groupe Publicis gagne le Grand Prix Stratégies de la publicité 2014 pour la campagne « Légumes Moches ».</p> <p>Intermarché organisera une tournée avec la cantine California dans 1 700 magasins sur 1 800 en octobre 2014.</p> <p>Certains journalistes, blogueurs et internautes dénoncent malgré tout le « greenwashing » d'Intermarché qui investit en communication pour se racheter de ses pratiques de pêche désastreuses.¹ Ces commentaires ne doivent pas échapper à la veille numérique désormais réalisée par l'enseigne pour surveiller la cote de son image.</p>	
<p>¹ www.slate.fr/story/88433/campagne-intermarche-fruits-et-legumes-moches.</p>	

7 AVRIL 2014 : RENDEZ-VOUS AVEC GEORGE EUSTICE

Cible

Gouvernement britannique.

Action

Rendez-vous avec le ministre britannique de la pêche, George Eustice.

Résultats obtenus

Le résultat de l'ensemble de la campagne orchestrée par BLOOM en Grande-Bretagne porte ses fruits en juillet 2015, lorsque le gouvernement britannique change sa position en faveur d'un soutien à l'interdiction du chalutage profond au-delà de 800 m.

15 AVRIL 2014 : QUESTION ÉCRITE AU GOUVERNEMENT

Cible

Gouvernement français, élus (députés...).

Action

Le député UDI Yves Jégo adresse une question écrite sur la pêche profonde (question n°53490 parue au Journal Officiel du 15 avril 2014) à la ministre de l'écologie Mme Ségolène Royal.

Résultats obtenus

Le député demande à la ministre ce qu'elle entend faire pour aller dans le sens des enseignes et de la volonté citoyenne, en se référant à la pétition de BLOOM et à ses 800 000 signataires d'alors.

Les questions écrites ou orales contribuent à animer le débat politique sur la pêche profonde.

24 AVRIL 2014 : RÉCUPÉRATION DE DONNÉES SUR LA PÊCHE

Cible

Gouvernement français.

Action

Coordination par BLOOM de la rédaction et de l'envoi d'un courrier à la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs) avec les ONG Greenpeace, Oceana, WWF, Fondation GoodPlanet.

Résultats obtenus

2 juillet 2014 : à la demande de Ségolène Royal, l'Ifremer rend publiques les données demandées sans relâche par BLOOM depuis le Grenelle de la Mer en 2009.



Chalutier et oiseaux marins attendant les rejets de poissons © P. Gleizes

20 MAI 2014 : SENSIBILISATION AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES

<u>Cible</u> Citoyens, élus, gouvernement français.	<u>Action</u> Création et diffusion d'une infographie en amont des élections européennes sur le thème de Star Wars pour rappeler le vote des élus sur le chalutage profond.
<u>Résultats obtenus</u> Succès sur les réseaux sociaux Sur Facebook : <ul style="list-style-type: none">▶ 40 066 personnes atteintes dont 9 000 pour le partage payant ;▶ 1 655 engagements. Sur Twitter : <ul style="list-style-type: none">▶ 570 impressions, 55 engagements (retweets, nouveaux followers, favoris, réponses).▶ Retweeté par de nombreuses personnalités politiques : les députés européens Sophie Auconie (UDI), Marielle de Sarnez (UDI), Pascal Durand (EELV), le député Denis Baupin (EELV) et le groupe EELV.	

23 MAI 2014 : SENSIBILISATION AU ROYAUME-UNI

<u>Cible</u> Gouvernement britannique.	<u>Action</u> <ul style="list-style-type: none">▶ Envoi d'un courrier de Claire Nouvian et du député conservateur Zac Goldsmith faisant suite au RV avec le ministre George Eustice ;▶ Demande officielle de données précises sur les activités de pêche profonde des navires britanniques.
<u>Résultats obtenus</u> Les réponses viendront par le biais de questions parlementaires officielles car tant que l'échange se fait par courriers, le gouvernement britannique répond de façon diplomatique, sans fournir les données concrètes demandées. C'est pourquoi Zac Goldsmith posera ces questions de façon formelle ultérieurement.	

11 JUIN 2014 : TRIBUNE DE CLAIRE NOUVIAN SUR LE PORTAIL DE VIRGIN MOBILE

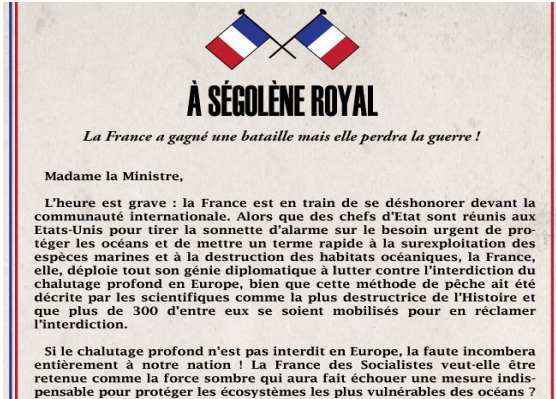
<u>Cible</u> Citoyens, élus et gouvernement du Royaume-Uni.	<u>Action</u> Richard Branson, soutien de BLOOM et Ambassadeur de l'océan profond, propose à Claire Nouvian de rédiger une tribune sur le portail de Virgin.
<u>Résultats obtenus</u> Sur Facebook : <ul style="list-style-type: none">▶ 3 558 personnes atteintes ;▶ 58 engagements. Sur Twitter : <ul style="list-style-type: none">▶ 846 impressions, 13 tweets.▶ Virgin tweete l'article à 199 000 abonnés.	



12 JUIN 2014 : PÉTITION LANCÉE AU ROYAUME-UNI

<p><u>Cible</u></p> <p>Elus et gouvernement du Royaume-Uni et d'Écosse.</p>	<p><u>Action</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ BLOOM démarre une campagne publique de sensibilisation au Royaume-Uni « Protect our Heritage » . ▶ Lancement d'une pétition soutenue par une coalition d'ONG orchestrée par BLOOM et rassemblant plusieurs ONG britanniques et/ou internationales : Environmental Justice Foundation, Hebridean Whale Dolphin Trust, Greenpeace, Marine Conservation Society, The National Trust for Scotland, New Economics Foundation, Nourish Scotland, Oceana, Deep-Sea Conservation Coalition.
	<p><u>Résultats obtenus</u></p> <p>Impact pétition : 15 004 signatures au 28/01/2015.</p> <p>La coalition d'ONG permet de renforcer au sein du débat politique britannique le problème posé au Royaume-Uni, de la destruction de son patrimoine naturel par des flottes de pêche.</p> <p>L'objectif final de BLOOM sera atteint en juillet 2015, au bout d'un an de campagne.</p>

18 JUIN 2014 : APPEL DU 18 JUIN

<p><u>Cible</u></p> <p>Gouvernement, médias.</p>	<p><u>Action</u></p> <p>Publication et envoi aux journalistes d'un « appel du 18 juin » à Ségolène Royal.</p>
	<p><u>Résultats obtenus</u></p> <p>Envoi de l'appel à 1 909 journalistes. 19% d'ouvertures, 362 lectures.</p> <p>3 149 lectures de l'appel en ligne sur le site de BLOOM.</p> <p>Sur Facebook :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 9 616 personnes atteintes ; ▶ 79 partages. <p>Sur Twitter :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 7 828 impressions ; ▶ 50 engagements.

ÉVÉNEMENT ANNEXE — 19 JUIN 2014 : INTERMARCHÉ ANNONCE LE RACHAT DE L'ARMEMENT DHELLEMES

Intermarché annonce le rachat de l'armement Dhellemmes.

La Scapêche, flotte de pêche d'Intermarché, rachète une partie des bateaux de l'armement concarnois Dhellemmes, détenu par l'entreprise néerlandaise Vrolijk. Quatre chalutiers (Roselend, Corail, Iroise et Saint-Gothard) et leurs quotas de pêche passent sous contrôle d'Intermarché. Accord estimé entre 12 et 15 millions d'euros. Les bolincheurs et les chalutiers à la senne danoise ne sont pas concernés par l'accord.¹

Ce rachat montre que :

- ▶ Intermarché entend poursuivre sa croissance pour confirmer sa place de n°1 dans la pêche fraîche en France ;
- ▶ Pour le moment, le groupe Intermarché est sourd aux injonctions de BLOOM de revoir radicalement et fondamentalement sa stratégie de pêche pour non seulement cesser les activités très destructrices telle que la pêche profonde mais de façon à devenir exemplaire en matière de pêche industrielle. Le rachat de quatre chalutiers de fond indique que le groupe Intermarché n'a pas encore intégré le message de BLOOM l'enjoignant à adopter une vision ambitieuse et long terme de la restructuration de sa branche pêche.

¹ <http://www.entreprises.ouest-france.fr/article/concarneau-intermarche-rachete-partie-dhellemmes-20-06-2014-150299>.

8 JUILLET 2014 : ANALYSE DES DONNÉES OBTENUES DE L'IFREMER

Cible

Grand public, médias, gouvernement, élus.

Action

- Communiqué de BLOOM et décryptage des données sur les impacts socio-économiques du chalutage profond enfin obtenues de l'Ifremer sur injonction de Ségolène Royal ;
- Production de l'analyse et coordination de la sortie de la note et du communiqué au nom de la coalition d'ONG « Deep Sea Conservation Coalition », de la Fondation GoodPlanet, Greenpeace, Les Amis de la Terre, Oceana et le WWF.



Paris, le 8 juillet 2014

Pêche profonde : la vérité enfin révélée !

La publication de données inédites révèle les contrevérités des autorités françaises sur la pêche profonde et une position injustifiable de la France sur la réforme du règlement européen

Le 2 juillet 2014, l'Ifremer a rendu publiques des données sur les activités de pêche profonde en France que les ONG réclamaient depuis le Grenelle de la Mer en 2009 ! Avec le lancement en juillet 2012 de la réforme du règlement encadrant la pêche en eaux profondes en Europe, ces données étaient devenues indispensables pour éclairer le débat public sur les implications qu'aurait l'une des mesures phares de la proposition législative de la Commission européenne : l'interdiction du chalutage profond. Or malgré les demandes répétées des ONG visant à connaître le nombre exact de chalutiers de fond œuvrant au-delà de certaines profondeurs, le secrétariat d'Etat à la pêche et la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) ont refusé la coopération et la transparence.

la campagne. Elles forment la pierre angulaire et l'issue finale de la lutte contre les arguments irrationnels des lobbies et des administrations.

Sur Facebook :

- 59 752 personnes atteintes ;
- 2 718 engagements.

Sur Twitter :

- 14 021 impressions ;
- 223 engagements.

Résultats obtenus

L'arbitrage de Ségolène Royal en faveur de la transparence et de la publication de données publiques est un succès important pour BLOOM.

Cette étape achève de mettre à mal le mensonge construit de toutes pièces depuis le Grenelle de la Mer en 2009 sur les impacts socio-économiques soi-disant « dévastateurs » d'un arrêt de la pêche en eaux profondes.

Ces données ainsi que les statistiques qui en seront extraites par BLOOM serviront tout au long du reste de

9 JUILLET 2014 : QUESTIONS ÉCRITES AU GOUVERNEMENT DU ROYAUME-UNI

Cible

Gouvernement du Royaume-Uni.

Action

Le député Zac Goldsmith pose une série de questions écrites au gouvernement (n°204910, 204911, 204912 et 204919).

The screenshot shows a page from www.parliament.uk. The main content is a 'Written question - 204910' from the Department for Environment, Food and Rural Affairs. The question, asked by Zac Goldsmith on 09 July 2014, asks the Secretary of State for Environment, Food and Rural Affairs how many UK-registered fishing vessels practice bottom trawling below a depth of 600 metres, and for what proportion of time spent at sea those bottom trawlers travel below (a) 600 metres and (b) 800 metres. The answer, provided by George Eustice on 16 July 2014, states that the Department has determined catches according to depth criteria and that the time vessels fish at particular depths is labour intensive and requires extensive spatial analysis of catch records and vessel activity within a geographical information system. It also mentions that from analysis related to the EU deep sea access regime update discussions, they have provisional catch and vessel data available covering 2006 - 2012 (see tables attached), that this covers total annual catches (all species) and the proportion of those caught below 600m, and vessels targeting deep sea species at depths greater than 600m. It notes that they have not carried out similar analysis related to depths greater than 800m or covering 2013. Quota is not allocated to Member States under the EU deep sea access regime.

Résultats obtenus

Deux réponses du ministre de la pêche George Eustice et du *Department for Environment, Food and Rural Affairs* (Defra ; l'équivalent britannique de la Direction des pêches — DPMA — en France) le 16 juillet puis en octobre 2014.

Les réponses fournies par l'administration montrent que l'impact réel du règlement pêche profonde sur la Grande-Bretagne, initialement mentionné comme concernant 76 navires, n'en affecte finalement que 12 et encore, dans une mesure sans doute infinitésimale de leur activité de pêche (précision qui sera obtenue au cours d'une question parlementaire ultérieure ; cf 10 décembre).

14 JUILLET 2014 : SENSIBILISATION AU CHALUTAGE PROFOND PENDANT LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

Cible

Citoyens.



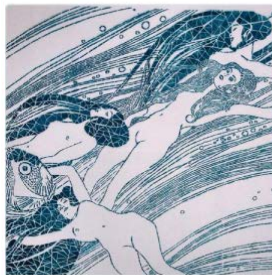
Action

Performance street art en Europe :

Sept artistes renommés produisent simultanément des œuvres d'art spectaculaires dans plusieurs capitales d'Europe, y compris à Bruxelles devant le Conseil Place Schuman :

- ▶ Popay à Bruxelles ;
- ▶ JB Rock à Rome (devant le Ministère de la pêche et de l'agriculture) ;
- ▶ SP38 à Berlin (Canal près de Stattbaden à Wedding / les pieds dans l'eau) ;
- ▶ Spok Brillor à Madrid (dans l'open space Utopicus) ;
- ▶ David « Jae » Antunes à Lisbonne (Praça do Comercio, devant le Ministère de la pêche et de l'agriculture) ;
- ▶ Panik à Londres (Mur à Kensington Road) ;
- ▶ Delwood à Biarritz (sur la plage).

JB ROCK A TERMINÉ SON ŒUVRE À ROME



LONDON CALLING



LA PERFORMANCE DE SPOK À MADRID



DAVID JAE ANTUNES EXPOSE SON ŒUVRE DEVANT LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE



LE POULPE VERSION SP-38



Résultats obtenus

Vidéo de campagne de 3'20 réalisée en anglais vue 2244 fois (au 24/08/2015).

Plus de 50 retombées médias dont certaines prestigieuses : le JT de la télévision portugaise RTP, La Repubblica et la Stampa en Italie, Europapress, Telecinco et la Vanguardia en Espagne.

Campagne de tweets par les citoyens envoyés à Ségolène Royal et Frédéric Cuvillier : 173 tweets à Ségolène Royal, 182 tweets à Frédéric Cuvillier, 69 tweets au Royaume-Uni, 13 en Belgique, 25 en Espagne et 13 au Conseil de l'Union.

La campagne reçoit le soutien sur twitter de l'actrice Mélanie Laurent, de la dessinatrice Pénélope Bagieu et de l'ancien Ministre anglais des pêches Richard Benyon.

Ségolène Royal répond sur Twitter le lendemain, le 15 juillet. C'est la première fois qu'elle prend la parole publiquement sur le dossier. La ministre tweete : « 1/2 Le chalutage profond pose en effet de graves problèmes environnementaux » et « 2/2 J'ai transmis à la Commission EU le rapport de l'Ifremer en demandant d'accélérer l'expertise pour prendre une décision ».

Sur Facebook :

- ▶ 112 488 personnes atteintes ;
- ▶ 5 080 engagements.

Sur Twitter :

- ▶ 63 345 impressions ;
- ▶ 1 198 engagements.



17 JUILLET 2014 : AMENDEMENT SUR LE CHALUTAGE PROFOND

Cible

Elus locaux (sénateurs, députés...).

Action

Proposition de la députée Laurence Abeille (EELV) d'interdire le chalutage profond en complétant l'article L. 945-4 du Code rural et de la pêche maritime par un alinéa ainsi rédigé : « 23° De pratiquer le chalutage en eaux profondes. Un décret en Conseil d'État définira les conditions d'application du présent alinéa ».

Résultats obtenus

Les amendements visant à interdire le chalutage profond sont évidemment rejetés mais le dossier gagne à chaque fois un peu plus d'appuis et de popularité.

ÉVÉNEMENT ANNEXE — 28 JUILLET 2014 : CHANGEMENT DE RAPPORTEUR AU PARLEMENT EUROPÉEN

En l'absence de réélection du député socialiste grec Kriton Arsenis (groupe S&D) qui était rapporteur du règlement pêche profonde au Parlement européen, la responsabilité revient à Isabelle Thomas, élue socialiste de Bretagne, marraine du plus important lobby de la pêche industrielle « BLUE FISH ». Le secrétariat de la Commission PECH confirme ce fait tardivement sur requête de BLOOM car Isabelle Thomas tente de passer sous le radar des ONG et d'éviter les médias. Elle est confirmée en septembre mais aucune annonce officielle n'a lieu.

Isabelle Thomas, la fervente défenseur de la pêche industrielle la plus impactante, se trouvera ainsi chargée de négocier le « trilogue » entre le Parlement, le Conseil et la Commission.

1^{ER} SEPTEMBRE 2014 : CLAIRE NOUVIAN EXPOSE LE LOBBY DE LA PÊCHE EN EAU PROFONDE

Cible

Citoyens, médias.

Action

Article de Claire Nouvian dans l'Écologiste : « Qui défend la pêche en eau profonde ? ».

Résultats obtenus

Tirage de 10 000 exemplaires.

Reprise en main (nombre de lectures à partir d'un exemplaire) estimée à 50 000.

8-14 SEPTEMBRE 2014 : SENSIBILISATION AU CHALUTAGE PROFOND EN EUROPE

Cible

Citoyens, gouvernements de 21 Etats membres de l'UE et plus spécifiquement le gouvernement britannique.

Action

Campagne de sensibilisation grand public LUSH / BLOOM dans 21 pays de l'UE contre le chalutage profond.

Relais de notre campagne dans plus de 100 boutiques en Europe et sur les sites internet LUSH de 21 pays.ⁱ

Signature de notre pétition dans les boutiques françaises et anglaises.

Body-painting « live » d'un bestiaire abyssal sur corps humain dans 13 villesⁱⁱ le 10 septembre 2014.

ⁱ Angleterre, Ecosse, Autriche, Croatie, Rép. Tchèque, Finlande, France, Allemagne, Italie, Pays Bas, Portugal, Espagne, Suède, Irlande, Belgique, Luxembourg, Slovaquie, Hongrie, Lettonie, Estonie, Lituanie.

ⁱⁱ Allemagne, Autriche, Croatie, Espagne, Finlande, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie et Suède.



Résultats obtenus

Pétitions :

14 179 signatures obtenues grâce à LUSH au Royaume-Uni, 8727 signatures en France.

Impact média : 39 articles dans 11 pays. Galeries photo du body painting publiées sur les sites du Guardian, de l'Obs, du HuffPost espagnol etc.

Sur Facebook :

- ▶ 48 245 personnes atteintes ;
- ▶ 1 731 engagements.

Sur Twitter :

- ▶ 236 861 impressions ;
- ▶ 3 949 engagements.

Soutien sur Twitter par la chanteuse américaine Alison Sudol (suivie par 1,4 millions de personnes), les actrices britanniques Lilly Loveless (107 000 abonnés) et Dakota Blue Richards (43 000 abonnés), l'actrice française Mélanie Laurent (4 692 abonnés)

Réponses écrites des ministres autrichien et tchèque manifestant leur soutien à une issue ambitieuse des négociations concernant le règlement pêche profonde.

Les activités organisées par BLOOM finissent par payer, puisque le 27 juillet 2015, BLOOM prend connaissance de la position du Royaume-Uni sur le règlement pêche profonde : **il soutient ENFIN l'interdiction du chalutage profond, au-delà de 800 m.**

10 SEPTEMBRE 2014 : LANCEMENT D'UN FILM DE CAMPAGNE EN EUROPE

Cible

Citoyens, gouvernements de l'UE.

Action

Lancement du film de campagne européen « hands off my bottom », soutenu par le Conservation Media Group.

Résultats obtenus

3 830 vues sur youtube (en août 2015).

HANDS OFF OUR BOTTOM

Du 8 au 14 septembre, LUSH crée l'événement pour BLOOM et relaie dans plus d'une centaine de magasins en Europe la campagne de BLOOM contre le chalutage en eaux profondes.

Le problème : les chaluts profonds ravagent des écosystèmes marins extrêmement vulnérables et cela se passe dans nos eaux européennes !

SAUVEZ LES GRANDES PROFONDEURS MARINES D'EUROPE

Cliquez sur chaque pays pour agir.

Mobilisons l'opinion publique et sensibilisons nos gouvernements européens à soutenir l'interdiction du chalutage profond. Retrouvez les actions menées qui ont lieu dans les magasins LUSH de 21 pays européens.

MENACES en eaux profondes

Apprenez-en davantage sur la pêche en eaux profondes avec [notre infographie](#).



Cible

Elus locaux (sénateurs, députés...).



Action

La députée socialiste Geneviève Gaillard formule une question écrite (n° 63851)¹ au Ministère des transports et de la pêche sur les conséquences désastreuses du chalutage en eaux profondes.

La députée souligne le rôle de la France dans l'opposition à l'interdiction du chalutage profond et rappelle que cette position était justifiée par les dégâts socio-économiques supposés terribles qu'aurait l'arrêt de cette activité de pêche. Elle demande donc au ministre des Transports et de la Pêche, Alain Vidalies, de s'expliquer sur la position de la France maintenant que les données de l'Ifremer ont enfin été rendues publiques, le 2 juillet 2014, montrant que « que seul un petit nombre de chalutiers français pratiquaient cette pêche, et qu'à court terme, il n'en resterait qu'un nombre très restreint,

remettant en cause l'affirmation selon laquelle l'interdiction aurait de graves conséquences socio-économiques sur l'activité, et d'autre part que les espèces menacées d'extinction figurent parmi les prises dites accessoires les plus importantes des chalutiers français. En effet, par exemple, dans les filets des chalutiers, se retrouvent 6 % de requins profonds, représentant 30 % des rejets totaux ».

¹ www.nosdeputes.fr/14/question/QE/63851.

Résultats obtenus

Réponse du gouvernement le 9 décembre 2014 : le gouvernement s'abrite derrière le vote du Parlement européen (piloté par la France) rejetant l'interdiction du chalutage profond pour justifier sa propre position.

Les questions parlementaires contribuent à alourdir le sentiment de gêne face à ce dossier difficilement tenable et à entamer le crédit politique du gouvernement.



Oiseau marin © P. Beneton

2 OCTOBRE 2014 : CONTRIBUTION DE BLOOM À LA CONSULTATION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Cible

Commission européenne, représentants permanents des Etats, parlementaires européens et nationaux, médias.

Action

Contribution de BLOOM à la consultation de la Commission européenne sur les quotas d'espèces profondes bisannuels (TACs 2015-2016).

Envoi d'un communiqué de presse avec l'analyse de BLOOM rendant intelligibles les recommandations scientifiques.

LA POSITION DE BLOOM SUR LES QUOTAS DE PÊCHE 2015/2016 POUR LES ESPÈCES PROFONDES

BLOOM hereby wishes to express its views on the upcoming decision-making process regarding deep-sea TACs and quotas. In November 2012, the Council of Fisheries Ministers had decided of a drastic increase of quotas for French fleets involved in deep-sea fishing. This was inconsistent with the precautionary approach that has been repeatedly called for by ICES with regards to the management of deep-sea fisheries and led to increased captures of bycatch species, some of which are threatened with extinction. Below we state what we hope will be taken into consideration for setting deep-sea TACs and quotas for 2015 and 2016:

1. FRENCH SCIENTISTS SPEAK WITH ONE VOICE TO REMIND DECISION MAKERS THAT ONLY ONE DEEP-SEA STOCK MEETS CRITERIA OF SOUND MANAGEMENT

First, as French scientists from various research institutes^[1], gathered in the "Association française d'halieutique" (AFH) have stated in their *joint analysis*^[2] (September 2014) about the upcoming TAC & Quota decisions: "the situation of marine resources in the European Atlantic remains fragile". Firstly because the number of overexploited or degraded stocks is still important and because "numerous stocks are still poorly known". They emphasize deep-sea fish stocks as being in the latter case highlighting that there is "sufficient data to provide a scientific advice" for "only 3 stocks out of 26." They insist on the fact that **only 1 stock out the 3 known deep-sea stocks meets criteria of sound management currently in place**^[3]

RECOMMENDATION

The Association française d'halieutique calls on decision makers to respect scientific advice. BLOOM reinforces this recommendation.

2. THERE IS ONLY ONE "PROPERLY MANAGED" DEEP-SEA STOCK OUT OF 26 STOCKS THAT FALL UNDER A TAC REGIME AND 22 MORE THAT ARE UNREGULATED.

Only 26 stocks are currently under a TAC regime while 22 other deep-sea species are unregulated and a total of 100 species are reported to be caught by IFREMER observer programs in French bottom trawl fisheries.

The NGO OCEANA reviewed the 2012 ICES advice regarding the 54 deep-sea species that the European Commission had included in its proposal (COM(2012) 371 final) and found that:

- 21 species were considered to be depleted or at risk of depletion
- 5 species had one or more stocks that were in stable or slightly negative condition
- 4 species had one or more stocks that were of unknown status, due to a lack of data
- 3 species had one or more stocks that were considered to be in good condition
- The status of a further 26 species was completely unknown, because they had never been assessed.

RECOMMENDATION

We call on decision makers to respect the ecosystem approach and to decrease total allowable catches of deep-sea species in order to reduce fishing pressure on sensitive and sometimes even endangered species.

tôt dans la chaîne de décision.

De nombreuses ONG estiment qu'il est impossible d'influencer la décision des ministres pour fixer les quotas. Le lien de cause à effet entre les papiers de position des ONG et des scientifiques et la décision des ministres est en général faible ou difficile à établir. Néanmoins, les lobbies de la pêche sont habitués depuis des décennies à obtenir gain de cause sur toutes leurs demandes car il n'existe aucun contre-pouvoir à leur hégémonie. BLOOM a décidé de ne pas accepter cela comme une fatalité et espère, avec le temps et grâce à notre persévérance, créer une culture dans les médias et le grand public permettant une meilleure compréhension des décisions de quotas de pêche, comme nous l'avons fait pour d'autres sujets ardues tels que le chalutage profond ou les labels de pêche durable.

¹ www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/agricult/145739.pdf.

Résultats obtenus

Décision du Conseil le 10 novembre 2014 :¹ les ministres des pêches, comme toujours, ne respectent pas les avis scientifiques et pour 63% des stocks fixent des quotas de pêche plus élevés que ceux recommandés par les scientifiques.

Les quotas baissent toutefois dans plusieurs cas, même si dans des proportions moindres que celles préconisées.

Ainsi pour les principales espèces profondes pêchées par les Français :

▶ Le sabre noir

Réduction du TAC proposée par la Commission -20% pour 2015 et -20% pour 2016.

Décision du Conseil : réduction de 8% seulement.

Les quotas proposés pour les Français auraient dû être de 5 711 tonnes, ils ont été de 7006 tonnes.

▶ Le grenadier de roche

Le Conseil a suivi les recommandations de la Commission européenne qui malheureusement n'a pas tenu compte des recommandations de son propre organe scientifique (le CSTEP). Cela indique peut-être que le lobbying des industriels pour influencer le processus de quotas est intervenu plus

24 OCTOBRE 2014 : TENTATIVE DE DÉBLOCAGE DU RÈGLEMENT PÊCHE PROFONDE

Cible

Présidence italienne de l'Union européenne.

Action

Courrier de 28 ONG demandant à la Présidence italienne d'avancer sur le règlement pêche profonde au niveau du Conseil des Ministres européens.



Résultats obtenus

Le 13 novembre, la représentation permanente italienne nous confirme qu'elle produira un draft de compromis avant de quitter la Présidence à la fin du mois de décembre 2014, mais que la conduite des négociations incombera à la Lettonie prenant la suite de la Présidence.

Le 27 novembre, la 1^{ère} version du texte de compromis qui a été produit et envoyé aux Etats membres par l'Italie est à l'agenda de la discussion du Conseil. Malheureusement, la France continue d'orchestrer un « sabotage » de la discussion en s'assurant que plusieurs Etats membres (Espagne et Pologne) refusent de discuter du texte article par article. La France demande à donner ses commentaires par écrit mais sans donner de date précise.

La discussion est reportée sous présidence lettone mais l'Italie a bien fait progresser le dossier en proposant enfin un texte de compromis.

24 OCTOBRE 2014 : SENSIBILISATION DU MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Cible

Ségolène Royal et Alain Vidalies, Ministères de l'écologie et de la pêche, François Hollande, gouvernement français, parlementaires français.

Action

Action de *mass-mailing* à Ségolène Royal en destinataire principale suite à son tweet du 20 octobre 2014 (« il faut arrêter le chalutage en eaux profondes, c'est clair ») et à la contre-réaction immédiate des lobbies le 21 octobre.

Action de *tweeting* à l'adresse de l'Elysée.

Résultats obtenus

3 096 courriels envoyés au total entre le 24 octobre et le 27 novembre.

Sur Facebook :

- ▶ 12 636 personnes atteintes ;
- ▶ 802 engagements.

Sur Twitter :

- ▶ 4 947 impressions ;
- ▶ 103 engagements.

Si plusieurs sources indiquent que Ségolène Royal semble convaincue du bienfondé d'une interdiction du chalutage profond, le gouvernement la forcera à plier. Plus tard, elle sera contrainte de revenir sur sa position.



BLOOM Association @Bloom_FR · 21 oct. 2014

Merci @RoyalSegolene pour prise de position "Il faut arrêter le chalutage en eau profonde, c'est clair" #pêcheprofonde



19 NOVEMBRE 2014 : ORGANISATION D'UNE MUTINERIE

Cible

Elus, gouvernement, médias, lobbies de la pêche industrielle.

Action

« Mutinerie des abysses » : rassemblement orchestré par BLOOM en collaboration avec neuf autres ONG, devant un forum « la pêche de demain » organisé par France Filière Pêche aux Docks les 19 et 20 novembre sur la thématique : « pour une pêche plus durable et responsable ». Cet événement a rassemblé en réalité les industriels de la pêche, dont les pratiques sont les moins durables.



Résultats obtenus

Impact média : 20 minutes, Le Figaro Magazine, France Bleu, France Inter, l'Humanité, Le Canard Enchaîné (article sur les lobbies lorientais intitulé « L'armée du chalut »), 2 dépêches AFP, Ouest France + 2 communiqués sur le site d'EELV.

Sur Facebook :

- ▶ 19 842 personnes atteintes ;
- ▶ 2 233 engagements.

Sur Twitter :

- ▶ 62 410 impressions ;
- ▶ 1 599 engagements.

Mobilisation d'élus et de personnalités autour de BLOOM (Emmanuelle Cosse, Cécile Duflot, Laurence Abeille, Jean-Louis Roumégas, Christophe Najdovski (adjoint EELV à la Mairie de Paris), Mélanie Laurent, Yann Arthus-Bertrand, Cyril Dion...)

Cet événement auquel la flotte d'Intermarché, la Scapêche, participe activement, signe la fin de l'entente « cordiale » entre Intermarché et BLOOM. Le double jeu d'Intermarché apparaît clairement et indique à BLOOM que le bras de fer avec le géant de l'alimentation doit reprendre pour continuer à faire évoluer la position française et les pratiques des industriels.



21 NOVEMBRE 2014 : CALL TO ACTION À DESTINATION DE SÉGOLÈNE ROYAL

Cible

Ségolène Royal, Ministère.

Action

Call to action sous forme de mailing/campagne de tweets envoyé aux sympathisants de BLOOM, avec pour objectif d'encourager Ségolène Royal à soutenir la volonté des citoyens en tenant bon face aux lobbies de la pêche industrielle qu'elle rencontre à Lorient le lendemain.



Résultats obtenus

Ségolène Royal contredit sa position du 20 octobre 2014 et se rapproche du lobby lorientais.

Impact Call to Action

Sur Facebook :

- ▶ 45 065 personnes atteintes ;
- ▶ 2 341 engagements.

Sur Twitter :

- ▶ 14 694 impressions ;
- ▶ 289 engagements.

3 320 mails envoyés au cabinet de Ségolène Royal.

ÉVÈNEMENT ANNEXE — 22 NOVEMBRE 2014 : SÉGOLÈNE ROYAL REÇUE À LORIENT

Ségolène Royal retourne sa veste !

Ségolène Royal se déplace à Lorient et reçoit un « trophée » compromettant de la part du lobby de la pêche industrielle le plus virulent en France et très actif en Europe : « Blue Fish ». Ouest France relatait que la Ministre de l'écologie « saluait » l'approche lorientaise de « l'activité grands fonds » et qu'elle devait « être encouragée en tant que telle ».

Le déplacement de la ministre à Lorient confirme que les intérêts électoraux prévalent largement sur les enjeux de transition écologique : la ville de Lorient comme la région Bretagne sont aux mains du PS et à l'écoute fidèle et attentive des lobbies industriels.

Le directeur de la Scapêche apparaît sur la photo aux côtés de la ministre, contredisant dorénavant officiellement les engagements pris par Intermarké auprès de BLOOM. La dénonciation de ce double jeu n'aura lieu qu'en janvier 2015 de façon à en accroître l'impact.

 BlueFishEurope @BlueFishEurope · 17 h
A Lorient, @RoyalSegolene marraine de l'initiative de @BlueFishEurope pour mettre en place charte de la #pechedurable



← ↻ 7 ★ 4 ...

[Voir plus de photos et vidéos](#)

24 NOVEMBRE 2014 : SORTIE D'UN DOCUMENTAIRE DE BLOOM

Cible

Citoyens, médias, élus, gouvernement.

Action

Sortie du web-documentaire de BLOOM : « INTOX : les lobbies de la pêche industrielle », qui retrace les années de bras de fer de BLOOM contre le front uni de quelques géants industriels soutenus par le gouvernement et la diplomatie française avec la complicité de la recherche d'État et de certains élus locaux.

Résultats obtenus

Succès du documentaire sur Internet :

31 000 vues sur Youtube en juin 2015

Sur Facebook :

- ▶ 80 332 personnes atteintes ;
- ▶ 2 960 engagements.

Sur Twitter :

- ▶ 11 381 impressions ;
- ▶ 240 engagements.

Le post de sortie du Web-docu : 340 likes, 450 shares.

« INTOX » est sélectionné par cinq festivals et gagne le prix spécial du Jury au festival de l'image sous-marine à Strasbourg le 22 mars 2015.

Le documentaire de BLOOM suscite une prise de conscience profonde : les publics touchés nous confirment que les processus institutionnels européens leur étaient totalement incompréhensibles et distants.

Les élus comme le grand public se mobilisent autour de BLOOM :

- ▶ Une projection est organisée par les parlementaires à l'Assemblée nationale le 11 mars 2015 ;
- ▶ Divers réseaux organisent des projections : plus de 25 projections dans 16 villes de France, plus de 1350 personnes touchées ;
- ▶ Les politiques le citent, le montrent, les médias aussi.



INÉDIT :

LE DOCUMENTAIRE "HOUSE OF CARDS" DE LA PÊCHE PROFONDE
TRAHISONS, MENSONGES ET MANIPULATIONS AU CŒUR DES INSTITUTIONS POLITIQUES.

49 MINUTES POUR COMPRENDRE PLUSIEURS ANNÉES DU COMBAT MENÉ PAR BLOOM

10 DÉCEMBRE 2014 : QUESTION AU GOUVERNEMENT AU ROYAUME-UNI

Cible

Parlementaires britanniques, gouvernement du Royaume-Uni et direction administrative des pêches (Defra).

Action

Le député conservateur Zac Goldsmith continue, par le biais de questions parlementaires (ici la question n° 218171), de chercher à récolter les données que l'administration centrale des pêches du Royaume-Uni (Defra) refuse de communiquer.



Résultats obtenus

17 décembre 2014 : réponse du gouvernement britannique.

La réalité qui apparaît est que le Royaume-Uni, loin d'être fortement impacté par le règlement pêche profonde en cours de réforme comme le clamaient l'industrie de la pêche et l'administration, est à peine concerné par la pêche profonde : seuls 12 navires britanniques pêchent en partie au-delà de 600 m de profondeur !

BLOOM gagne du terrain dans la construction d'un argumentaire rationnel robuste face aux déclarations tirées par les cheveux des industriels du secteur de la pêche.

In fine, cette stratégie permettra d'avoir raison de la mauvaise foi du secteur et des administrations centrales.

11 DÉCEMBRE 2014 : CLAIRE NOUVIAN AU BARREAU DE PARIS

Cible

Sphères d'influence parisiennes, médias, avocats, politiques.

Action

Intervention de Claire Nouvian devant le Barreau de Paris à l'occasion de la 1ère Université d'Hiver à la Mutualité en compagnie de Robert Badinter, Laurence Parisot, Alain Ducasse,...



Résultats obtenus

Cet événement de haut calibre permet à BLOOM de faire connaître à un parquet composé de plusieurs centaines d'avocats et de personnalités du monde de la justice, des affaires, de la politique et des médias l'incohérence de l'attitude de la France au niveau international.

Sur Facebook :

- ▶ 2 346 personnes atteintes ;
- ▶ 55 engagements.

Sur Twitter :

- ▶ 10 633 impressions ;
- ▶ 115 engagements.

16 DÉCEMBRE 2014 : QUESTION AU GOUVERNEMENT À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Cible

Parlementaires français, gouvernement, ministre de l'écologie Ségolène Royal.

Action

Question orale du député EELV Jean-Louis Roumégasⁱ adressée à la ministre de l'écologie Ségolène Royal au sein de l'Hémicycle à propos de la position de la France sur le chalutage profond.

ⁱ <http://roumegas.fr/chalutage-profond-3896>.

Résultats obtenus

► Dans sa réponse à l'Hémicycle,ⁱ Ségolène Royal a commencé par discourir de façon éloquente sur la destructivité de la pêche profonde :

« Rappelons que le chalutage en eaux profondes désigne la pêche à plus de 800 mètres de profondeur au moyen de filets mesurant entre soixante et cent mètres raclant en quelques jours ce qui a mis des millénaires à apparaître, les écosystèmes marins, les coraux, les rochers, les herbiers sous-marins, en un mot tout ce qui permet aux poissons de se reproduire et de se nourrir et dont dépend l'avenir de la ressource halieutique »

avant de devoir défendre la position du Parlement européen (gel de l'empreinte, encadrement renforcé de cette activité de pêche etc.).

Sur Facebook :

- 6 844 personnes atteintes ;
- 650 engagements.

Sur Twitter :

- 3 445 impressions ;
- 66 engagements.

ⁱ www.dailymotion.com/video/x2comb_s-royal-repond-a-une-question-de-j-l-roumegas-au-sujet-de-la-peche-en-eaux-profondes_news.

19 JANVIER 2015 : LA TRAHISON D'INTERMARCHÉ

Cible

Médias, grand public, sphère politique.

Action

Communiqué de presse dénonçant la trahison d'Intermarché: le choix malhonnête de faire évaluer leurs pêches profondes par l'écolabel MSC, leur soutien au lobby industriel « Blue Fish » et leur ingérence en politique européenne.

Résultats obtenus

Tous les objectifs de BLOOM seront atteints au cours de l'année 2015. Sensible au « bad buzz », Intermarché, a énormément investi en 2014 dans une stratégie de communication et de publicité visant à redorer son image (le « Van de la Grande interview » d'Intermarché en février 2014 et lancement de la campagne Publicis « légumes moches » dans le supermarché de Provins les 21 & 22 mars 2014 en réaction au scandale sur la pêche en eaux profondes).

Sur Facebook :

- 64 928 personnes atteintes
- 930 engagements, dont 526 partages.

Sur Twitter :

- 6 804 impressions ;
- 209 engagements.

3.2 L'EXPOSITION *ABYSSES*

Claire Nouvian est à l'origine de la création de l'exposition itinérante « Abysses », inaugurée en 2007 au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris.

► BLOOM est coproducteur de l'exposition « Abysses ».

► BLOOM a réuni la collection de spécimens profonds dévoilés au public dans l'exposition « Abysses ».

BLOOM est aujourd'hui gestionnaire de cette collection. Les chercheurs ont accepté de céder leurs spécimens sur la base de la reconnaissance de la rigueur et du brio avec lesquels BLOOM mène ses actions pédagogiques.

Afin de diffuser le plus largement la connaissance (impact média estimé à plus de un milliard de personnes touchées après la tournée chinoise), l'exposition « Abysses » a, dès son origine, été pensée comme une exposition itinérante à travers le monde :

Date	Lieu	Ville	Pays	Visiteurs
Octobre 2014 – 13 septembre 2015	La Cité de l'Océan	Biarritz	France	66 000
Février 2012 – Mars 2013	Aquarium d'Océanopolis	Brest	France	189 000
Juin – Novembre 2012	Guangdong Museum	Guangzhou	China	212 000
Mai – Octobre 2011	Musée du château des ducs de Wurtemberg	Montbéliard	France	58 500
Juillet – Novembre 2011	The Yunnan Province Museum	Kunming	China	280 000
Février – Mars 2011	The Former Casablanca Aquarium	Casablanca	Maroc	55 000
Septembre 2010 – Janvier 2011	The Zhejiang Science and Technology Museum	Hangzhou	China	83 000
Juin – Décembre 2010	The Bloomfield Science Museum	Jérusalem	Israël	170 000
Avril – Septembre 2010	The Shanghai Science and Technology Museum	Shanghai	Chine	550 000
Octobre 2009 – Février 2010	Les Docks Vauban	Le Havre	France	37 000
Avril – Juillet 2009	The National Taiwan Museum	Taipei	Taïwan	60 000
Août – Novembre 2009	The National Science Museum	Taichung	Taïwan	90 000
Décembre 2009 – Février 2010	The National Museum of Marine Biology and Aquarium	Ping Tong	Taïwan	80 000
Novembre 2008 – Mars 2009	The Natural History Museum	Luanda	Angola	5 628
Juillet – Novembre 2008	The Hong Kong Science Museum	Hong Kong	Chine	> 300 000
Mai – Juillet 2008	The WTO (for the Doha cycle's negotiation of subsidies to the fishing sector)	Genève	Suisse	Few (irrelevant)
Novembre 2007 – Mai 2008	Muséum national d'Histoire naturelle	Paris	France	110 000
TOTAL		20 villes	8 pays	> 2,5 millions de visiteurs

3.3 LE LIVRE *ABYSSES*

En 2006, avec l'aide de mécènes soutenant l'action de BLOOM et sa démarche de qualité, Claire Nouvian publie le livre *Abysses* aux éditions Fayard. Traduit en 11 langues, salué par la critique, de nombreuses fois primé,^{xlvii} l'ouvrage rassemble des clichés inédits d'animaux profonds et fait la synthèse des informations réunies au cours de vingt années de campagnes océanographiques. Ce livre est la première encyclopédie visuelle de l'océan profond, révélant une faune spectaculaire ainsi que les différents écosystèmes et phénomènes regroupés sous le terme générique d'« abysses ».

► BLOOM a permis la réalisation de ce livre à la portée universelle en s'acquittant des droits iconographiques élevés en place et lieu des éditeurs, ce qui a rendu possible la publication de l'ouvrage à un prix raisonnable.

^{xlvii} Prix du Livre Mondial de l'Image Sous-Marine, Mention spéciale du jury / Festival international de l'image sous-marine d'Antibes, 2006. Prix « Beau Livre » de l'Académie de Marine, Ministère de la Défense, 2007. Prix Littéraire du Cercle de la Mer, 2007. Wissenschaftsbuch des Jahres (Livre scientifique de l'année), 2007, Magazine Bild der Wissenschaft.

- Ce faisant, BLOOM a constitué ce qui est actuellement la plus importante banque d'images au monde de l'océan profond, une position qui contribue à grandement faciliter la sensibilisation du grand public à ces milieux lointains.

Titre	Langue / Pays	Éditeur	Parution
Abysse	Français	Fayard (Groupe Hachette)	2006
The Deep, Leben in der Tiefsee	Allemand	Knesebeck Verlag	2006
Abissi	Italien	Ippocampo	2006
The Deep, The extraordinary creatures of the abyss	Anglais	The University of Chicago Press	2007
Criaturas abisales	Espagnol	La Esfera de los Libros	2007
Criaturas do Abismo	Portugais	A Esfera dos Livros	2007
Shinkai 深海	Japonais	Shinyusha (format : 25,7 x 18,2 cm)	2008
Otchłanie	Polonais	Albatros	2008/2009
深海奇珍	Taïwanais (chinois non simplifié)	Business Weekly Publications (Cité Publishing Ltd.)	2009
深海奇珍	Chinois (simplifié)	China Science and Technology Press Popular Science Press (a Publisher of China Association for Science and Technology)	2010
Глубина. Таинственный мир океанских пучин	Russe	Eksmo	2013
심해	Coréen	Kungree Press Co.	2008/2009
TOTAL		12 langues (150 500 exemplaires)	

3.4 L'ÉDUCATION AU CŒUR DE NOTRE MISSION ET DE NOS ACTIONS

3.4.1 PROJET SCOLAIRE

La première action éducative menée par BLOOM est le programme « Générations Océans » réalisé en collaboration avec des professeurs de lycée et visant à étudier l'impact de la pollution sur les habitats marins. Ce programme a reçu le deuxième prix de la meilleure communication scientifique au Congrès national des lycéens, Exposcience, Poitiers, 2006.

Voir <http://vapiemojo.fr/spip.php?rubrique39>

3.4.2 DIFFUSION DE CONNAISSANCES SUR LES ABYSSES

Depuis 2006, le livre et l'exposition « Abysses » ont servi de plateformes éducatives pour toucher le grand public :

- 21 000 petits livrets pédagogiques pour enfants réalisés en collaboration avec le journal Libération (Paris-Mômes) ;
- Livret éducatif distribué aux enfants visitant l'exposition à Hong Kong (60 000 exemplaires) ;
- Collaboration pédagogique avec le WWF de Hong Kong (Formation des bénévoles, distribution de guides de poche de consommation durable...);
- Visites guidées de l'exposition et des conférences/débats pour les enfants (Lycée français de Hong Kong en collaboration avec le Dr. Daniel Desbryères de l'IFREMER) ;
- Des conférences sur la dialectique exploration/exploitation des abysses (Université de Hong Kong) pour un public varié, en partie composé de dirigeants politiques et de décideurs économiques (Paris et Hong Kong) ;
- Manuel d'éducation sur la conservation marine — 500 exemplaires distribués en Angola ;
- Développement d'un jeu sur les milieux océaniques profonds pour la radio en Angola ;
- Ecriture et réalisation de panneaux complémentaires à l'exposition (la première présentation aura lieu en 2009 à Taiwan) sur le thème de la conservation : le chalutage en eaux profondes, la surpêche des océans, le déclin des prédateurs, avec une emphase particulière mise sur les requins.

3.4.3 FORMATION PÉDAGOGIQUE

Claire Nouvian a animé des sessions de formation destinées aux enseignants de SVT (Science et Vie de la Terre) sur la vie abyssale, le chalutage profond et les diverses menaces qui pèsent sur cet écosystème, en collaboration avec le Muséum national d'Histoire naturelle et le ministère de l'éducation nationale.

3.4.4 FESTIVAL SCIENTIFIQUE

BLOOM a contribué au festival scientifique « Paris Montagne » (édition 2008) qui se tient chaque année à l'École Normale Supérieure de Paris (rue d'Ulm). Ce festival s'attache à faire découvrir le monde de la recherche et à inspirer des vocations scientifiques au public jeune.

En collaboration avec les artistes Renaud Chabrier et Stéphanie Cadoret, BLOOM a mis en place une exploration interactive de la colonne d'eau et de la plaine abyssale pour les enfants (base vidéo et pâte à modeler), en insistant sur la notion d'écosystème.

Voir http://renaudchabrier.com/?q=atelier_abyssees

4. IMPACT MÉDIA

L'estimation ci-dessous est basée sur une veille média « classique » qui comptabilise les grands médias habituels ainsi que sur une veille « Google News » qui comptabilise toutes les occurrences sur Internet (presse + blogs d'information).

En 2014, BLOOM a publié 21 communiqués de presse en français (8 ont été traduits en anglais), a été citée dans plus de 353 articles, passages radio ou télévision. Cela correspond à un impact média auprès de plus de 362 062 689 personnes touchées.

La majorité des articles relèvent de la campagne pêche profonde qu'a menée l'association tout au long de l'année (173 articles), puis se répartissent équitablement les différents événements organisés ou co-organisés par BLOOM en 2014 (notamment 49 articles pour l'événement Street Art en juillet, 45 articles pour l'événement LUSH en septembre).

La majorité des articles étaient disponibles en ligne, mais des publications papier (38 articles), radios (11 passages) et télévisions (4 passages) ont aussi parlé du travail de BLOOM.

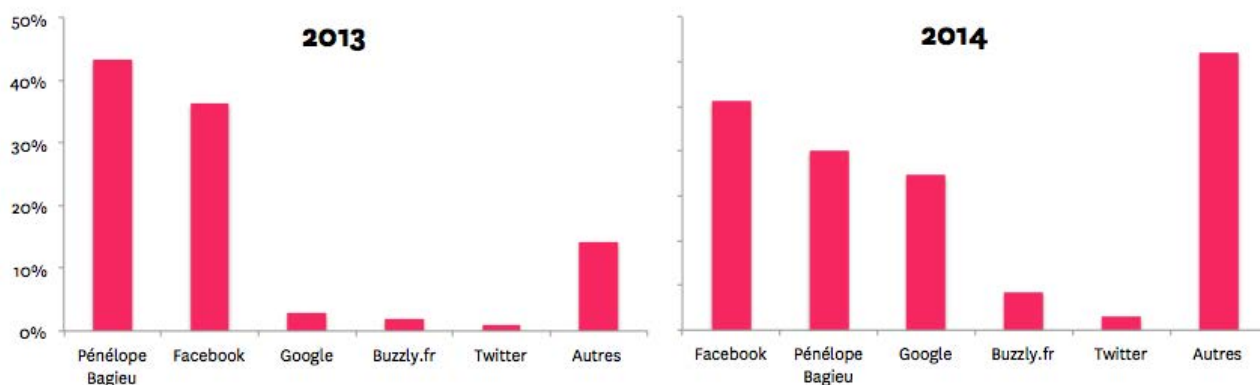
Date	Nombre de communiqués de presse	Nombre d'articles	Temps forts	Impact lectorat
2012	10	> 300	La moitié lors de notre victoire contre Intermarché (publicité interdite)	66 millions
2013	37	> 670	396 articles campagne pêche profonde, mais aussi 94 articles BD de Pénélope Bagieu et 80 articles classement des supermarchés	609,8 millions
2014	21	> 350	Articles campagne pêche profonde = événements organisés par BLOOM	362 millions

4.1 LES COMMUNIQUES DE BLOOM EN 2014

Date	Titre	Journalistes visés par envoi
31 janvier 2014	Les ONG saluent l'engagement de la flotte d'Intermarché	1 742
31 janvier 2014	NGOs welcome commitment by Intermarché's fleet	410
13 février 2014	L'adhésion des Français se renforce en faveur de l'interdiction du chalutage profond, selon un sondage BVA/BLOOM	1 665
28 février 2014	Fraude à l'étiquetage sur le poisson : la France bonne élève de l'Europe	1 908
25 mars 2014	Indignés, les Français envoient plus de 20 000 courriels à François Hollande	1 681
25 mars 2014	More than 20,000 outraged French citizens email François Hollande	400
09 avril 2014	Hollande – Cuvillier, un couple fatal à la biodiversité	1 708
15 mai 2014	Le chalutage profond : jusqu'à 1719 fois plus destructeur que la palangre, selon une nouvelle étude scientifique	1 916
15 mai 2014	Deep-sea bottom trawling : up to 1,719 times more destructive than longlining according to a new scientific study	405
20 mai 2014	Infographie Star Wars pour les élections européennes	1 736
18 juin 2014	Appel du 18 juin à Ségolène Royal	1 909
26 juin 2014	Issey Miyake et l'association BLOOM sensibilisent le monde de la mode à la fragile beauté des océans profonds	2 108
26 juin 2014	ISSEY MIYAKE and BLOOM Association raise awareness in the fashion world to the fragile beauty of the deep oceans	425
07 juillet 2014	Mobilisation internationale le 14 juillet contre le chalutage profond	2 039
07 juillet 2014	International mobilization against deep-sea bottom trawling on July 14th	571
08 juillet 2014	Pêche profonde : la vérité enfin révélée !	2 024
11 juillet 2014	Le 14 juillet : coup de gueule du « Street-Art » européen contre le chalutage profond	2 073
14 juillet 2014	La communauté Street-Art s'engage contre le chalutage profond	2 066
14 juillet 2014	European Street-Art stands up against deep-sea bottom trawling	571
15 juillet 2014	Succès de la mobilisation européenne du Street Art contre le chalutage profond	2 066
28 juillet 2014	L'avenir des océans profonds aux mains de leur pire ennemi, la socialiste Isabelle Thomas ?	60
08 septembre 2014	Le staff de Lush se fait peindre pour lutter contre la destruction des océans profonds	1 636
11 septembre 2014	Portfolio des 4 coins de l'Europe de la campagne européenne BLOOM / LUSH contre le chalutage profond	1 636
03 octobre 2014	Les ministres européens de la pêche ne doivent pas répéter les erreurs du passé sur les quotas d'espèces profondes	1 834
03 octobre 2014	European Fisheries Ministers must not repeat past mistakes for deep-sea fish quotas	920
16 octobre 2014	Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM, est nommée « fellow Ashoka »	1 845
19 novembre 2014	Mutinerie des Abysses : rassemblement des ONG contre le chalutage profond	1 655
19 novembre 2014	Ban deep-sea bottom trawling? It is still possible!	910
24 novembre 2014	Ségolène Royal dans le traquenard des lobbies	1 655
24 décembre 2014	Claire Nouvian à l'Université d'hiver du barreau de Paris pour dénoncer le poids des lobbies au sein des institutions politiques	1 655

4.2 IMPACT DE LA CAMPAGNE PÊCHE PROFONDE SUR INTERNET & RÉSEAUX SOCIAUX

4.2.1 ORIGINE DES VISITES DU SITE BLOOM EN 2013 ET 2014



4.2.2 RÉSEAUX SOCIAUX DE BLOOM

Réseau	Nombre de followers de BLOOM			Croissance 2014	
	1 ^{er} janvier 2013	1 ^{er} janvier 2014	31 décembre 2014	En nombre	En pourcentage
Facebook	1 177	22 483	31 399	8 916	39,6
Twitter	317	1 637	3 155	1 518	93,0

- **Profil des « abonnés » Facebook et Twitter**

Facebook : 60% de femmes, 40% d'hommes, dont la majorité a entre 25 et 34 ans et vit en Île-de-France.

Twitter : 60% d'hommes, 40% de femmes, dont la majorité vit en Île-de-France.

- **Particularités des « followers » Twitter**

Vos abonnés suivent également

42%  lemondefr · Profil


41%  mediapart · Profil

34%  WWFFrance · Profil

33%  ARTEfr · Profil

32%  afpr · Profil

31%  Rue89 · Profil

25%  fondationhulot · Profil

25%  terraeco · Profil

23%  ademe · Profil

Intérêts

Intérêts les plus singuliers ?

27% Solutions écologiques

17% Biologie

12% Géographie

7% Pêche

6% Plongée sous-marine

4.2.3 ENVOI DE LA NEWSLETTER DE BLOOM

Date	Objet	Envois totaux
31 janvier 2014	Annonce Intermarché : arrêt pêche profonde au-delà de 800m de profondeur	346 001
19 mars 2014	Call to action : envoi mail à l'Elysée pour prise de position claire sur le chalutage profond	345 888
10 juillet 2014	BLOOM fait équipe avec le Street-Art pour dénoncer le chalutage profond	327 433
14 juillet 2014	Call to action : partage sur réseaux sociaux des performances des street-artistes	324 365
15 juillet 2014	Call to action : tweet à Ségolène Royal pour faire écho à mobilisation des street-artistes contre le chalutage profond	322 825
21 novembre 2014	Call to action : envoi mail à Ségolène Royal pour l'encourager à défendre l'interdiction du chalutage profond avant sa venue à Lorient	320 025
27 novembre 2014	Sortie du documentaire INTOX	317 493
8 décembre 2014	Les succès de BLOOM	314 726
18 décembre 2014	Appel à dons	312 127
19 décembre 2014	Mail envoyé aux non-optin de la pétition pour inscription à la NL	439 531

PARTIE C — ADMINISTRATION, GOUVERNANCE ET FINANCES DE BLOOM

1. PROFIL ADMINISTRATIF

1.1 INFORMATIONS LÉGALES ET ADMINISTRATIVES SUR BLOOM

Nom de l'organisation : Association BLOOM				
Localisation	Paris			
Financements	Fondations, dons particuliers			
Statut juridique	Association à but non lucratif			
Contact	Claire Nouvian			
Liens vers impact média	Volume 1			
	Volume 2			
	Volume 2bis			
Enregistrement de l'association	Déclaration au Journal Officiel le 28 février 2005			
Employés	2013	2014		
	Nombre total d'employés	2	5	
	A plein temps	2	5	
	Freelance	-	1	
	Volontariat	-	1	

1.2 GOUVERNANCE DE BLOOM

1.2.1 FONCTIONNEMENT

Le Comité Exécutif de BLOOM est composé de Claire Nouvian, fondatrice et directrice de l'association, de Sabine Rosset, directrice adjointe et de Frédéric Le Manach, directeur scientifique.

La stratégie est définie par le Comité Exécutif et peut être présentée pour avis consultatif à des conseils extérieurs.

1.2.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PRÉSIDENT

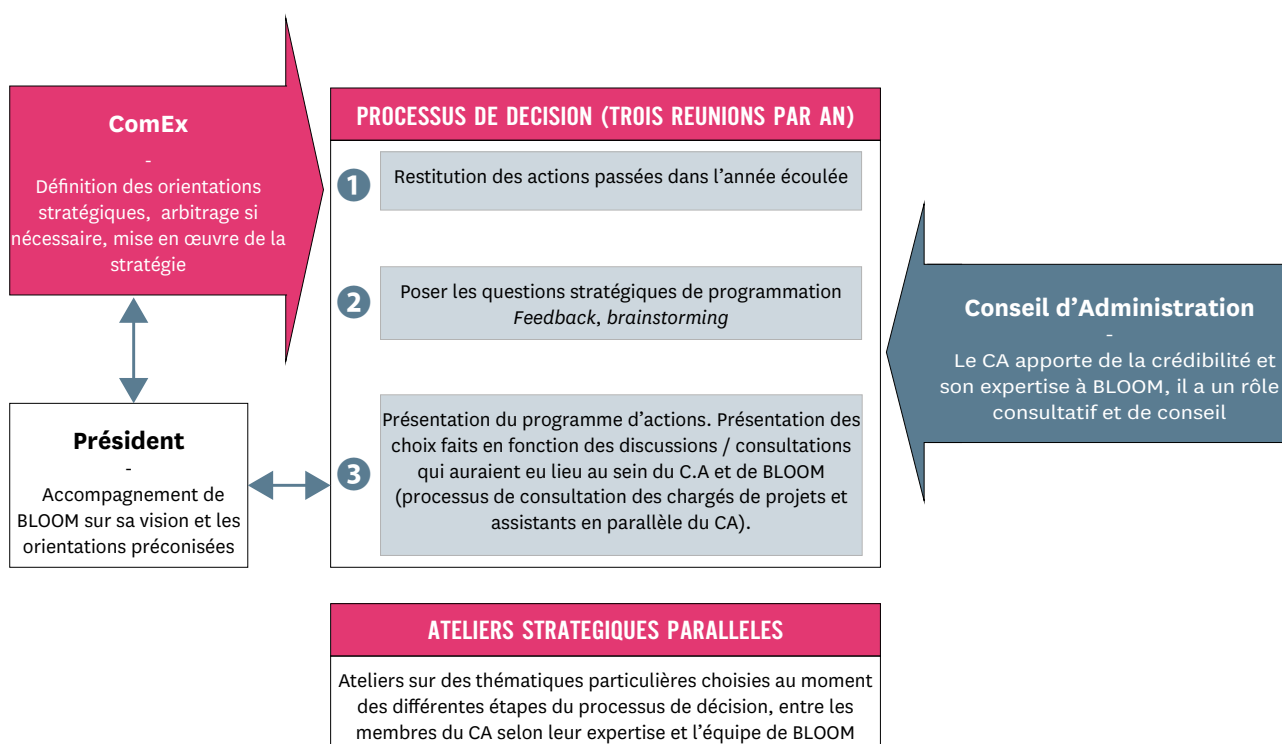
Le Conseil d'administration est composé pour la majorité d'entrepreneurs. Le bureau est composé de trois personnes : le président, le trésorier et la directrice de l'association.

Président

Djamel Agaoua, entrepreneur.

Trésorier

Denis Berger, ancien dirigeant d'entreprise, à la retraite.



RÔLE DU PRÉSIDENT

- ▶ Accompagner BLOOM sur la vision et les orientations stratégiques ;
- ▶ Être présent à des rendez-vous décisifs ;
- ▶ Pouvoir occasionnellement prendre la parole dans la sphère publique (médias) et/ou à des événements de BLOOM ;
- ▶ Animer un peu la recherche de fonds, mobiliser des réseaux, prendre parfois le temps de faire des présentations ;
- ▶ Être une image publique garante du sérieux de BLOOM.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ▶ Madame Laurence Baudet
- ▶ Monsieur Steve Fiehl
- ▶ Monsieur Laurent Galle
- ▶ Monsieur Flavien Kulawik
- ▶ Madame Maryline Kulawik
- ▶ Monsieur Pejman Memarzadeh
- ▶ Monsieur Frédéric Potter
- ▶ Madame Caroline Sénéclauze
- ▶ Madame Sabine Van Vlaenderen

1.2.3 SYSTÈME INTERNE DE CONTRÔLE

- ▶ Comptes : cabinet d'expertise comptable GMBA-Baker Tilly, situé à Paris 20^{ème} ;
- ▶ Audit organisationnel : Michel Maruenda ;
- ▶ Audit du site internet de BLOOM : Guillaume Cadet ;
- ▶ Programme de réflexion sur l'organisation, le changement d'échelle, la stratégie d'impact et d'essaimage de BLOOM mené avec le soutien et l'aide du réseau Ashoka, par le biais d'ateliers organisés avec des inter-venants ciblés sur les thématiques citées. Ashoka, organisation sans but lucratif, est le premier réseau mondial d'entrepreneurs sociaux. Son objectif est de faire émerger un monde de « changemakers » où chacun est capable d'agir rapidement et efficacement pour répondre aux défis sociétaux ;
- ▶ Le « Codac » Ashoka : Comité d'accompagnement de Claire Nouvian en tant que Fellow Ashoka, le Codac regroupe quatre chefs d'entreprise, qui donnent de leur temps pour accompagner Claire Nouvian dans le développement de BLOOM, afin de rendre la structure pérenne et de lui permettre de démultiplier son

impact, de porter la mission et la vision de BLOOM à grande échelle et l'aider à devenir une référence dans son secteur. Le Codac a accompagné BLOOM dans une réflexion à long terme sur les modèles de financement de BLOOM.

1.3 ORGANISATIONS ASSOCIÉES

- ▶ **Coalition Climat 21**: la coalition créée fin 2014 regroupe plus d'une centaine d'organisations et de mouvements qui ont fait le choix de s'engager dans une démarche collective dans la perspective de la Conférence des Nations Unies sur le climat "Paris 2015" (COP21). Son objectif : générer une prise de conscience citoyenne des risques vitaux du réchauffement global et de l'importance des enjeux climatiques au regard des exigences de justice sociale, de transition écologique et de solidarité internationale.
<http://coalitionclimat21.org/fr>
- ▶ BLOOM fait partie depuis 2007 de la **Deep Sea Conservation Coalition** (DSCC), une coalition fondée en 2004 regroupant plus de 70 ONG, basée aux Pays-Bas, dont l'objectif est de protéger les océans profonds. La DSCC a rassemblé une équipe internationale composée de scientifiques, de politiques, d'experts en communication, d'avocats et de militants qui lui ont permis d'acquérir une réputation solide et de répondre aux préoccupations internationales concernant les effets néfastes du chalutage profond au sein de l'ONU, du Parlement européen et lors de forums internationaux.
www.savethehighseas.org
- ▶ BLOOM a intégré **Shark Alliance** en 2007, une coalition de 130 organisations non gouvernementales qui a vu le jour en 2006 et a été dissoute en 2013 après le succès de ses activités : le vote de l'interdiction du *finning* au Parlement européen (le *finning* est la découpe des ailerons à bord des navires sur des animaux vivants).
- ▶ **Océan 2012** est une coalition créée en 2009 pour soutenir une réforme fondamentale de la politique commune de la pêche au niveau européen. Hormis BLOOM qui a rejoint la coalition à sa création, elle a regroupé plus de 190 organisations de pêcheurs, scientifiques halieutiques, agences de développement, ONG, aquariums, organisations de consommateurs et groupes qui défendent tous une pêche durable. En mai 2013, les législateurs européens ont fait un grand pas vers la fin de la surpêche en acceptant que la plupart des stocks de poissons de l'Union européenne soient pêchés durablement d'ici 2015, et la totalité des stocks d'ici 2020. Le Parlement européen a adopté cet accord en décembre 2013, ce qui a entraîné la dissolution d'Océans 2012 lors de son entrée en vigueur en janvier 2014.

2. FINANCES ET PRATIQUES COMPTABLES

2.1 COMPTABILITÉ

Il n'y a pas d'audit financier réalisé à ce jour au sein de BLOOM. La comptabilité est assurée par le cabinet GMBA, basé à Paris ; les budgets sont suivis par Sabine Rosset et Claire Nouvian.

2.2 RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2014 présente un total de 152 386 €.

Le compte de résultat de l'exercice dégage un résultat négatif de 22 085 €.

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes :

- ▶ L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1/1/14 au 31/12/14 ;
- ▶ Les états financiers ont été établis en conformité avec le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014, la loi n°83 353 du 30 avril 1983, le décret 83 1020 du 29 novembre 1983 et les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) ;
- ▶ Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence ;
- ▶ La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques ;
- ▶ L'association BLOOM bénéficie des mesures de simplification réglementaires relatives aux amortissements pour les PME qui ne dépassent pas deux des trois seuils suivants : Total bilan : 3 650 000 €, CA net : 7 300 000 €, Nombre de salariés moyen : 50.

2.2.1 RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE 2014

L'exercice 2014 enregistre un résultat négatif de 22 085 €. Ce résultat ramène les fonds de l'association à un montant bénéficiaire de 84 471 €, compte tenu du résultat 2013.

2.2.2 PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS 2014

Produits d'exploitation

Le total des produits d'exploitation s'élève à 296 159 € en 2014, contre 283 095 € en 2013. Le budget est presque stable, malgré de nouvelles recrues au sein de l'association, le budget destiné aux événements est bien moins conséquent que lors de la campagne pêche profonde en 2013.

Les dons ayant généré des reçus pour dons s'élèvent à 95 620 €.

Charges d'exploitation

Le montant des charges d'exploitation engagées au cours de l'année s'élève à 318 244 € contre 225 179 € pour l'année 2013.

Elles concernent principalement les dépenses de fonctionnement et les salaires.

PRÉSENTATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE BLOOM

La situation financière de l'association au cours de l'année a été quasiment équilibrée.

Les recettes et les dépenses ont été conformes au budget établi en début d'année, et BLOOM a bénéficié en 2014 du résultat excédentaire de 2013 (57 916 €), mais qui n'a pas empêché d'avoir un exercice déficitaire au 31 décembre 2013 de 22 085 €.



2.3 COMPTES ANNUELS

	2012	2013	2014
Actifs			
Immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	3 043	3 712	3 269
Dont propriétés foncières	-	-	-
Fonds propres	48 640	106 556	84 471
Comptes débiteurs	-	-	-
Actifs liquides	102 483	183 615	147 867
Actifs totaux	106 776	188 577	152 386
Passifs			
Dettes	-	-	-
Prêts reçus	-	-	-
Valeur comptable	-	-	-
Autres dettes	58 136	82 021	67 915
Passif total	106 776	188 577	152 386
Compte de résultat	28 788	38 234	-22 085

2.4 RECETTES ET DÉPENSES

	2012	2013	2014
Recettes			
Dons	91 527	218 714	247 201
Particuliers	61 537	94 908	121 384
Fondations	-	108 806	106 877
Secteur public	30 000	-	-
Entreprises	-	15 000	18 940
Adhésions	-	8 520	5 390
Produits financiers	-	-	860
Autres revenus (Expo Abysses, droits d'auteur, mécénat de compétence, etc.)	6 777	24 751	42 708
Recettes totales	98 314	251 985	296 159
Dépenses			
Ressources humaines	36 459	76 945	168 193
Frais de fonctionnement	37 281	27 026	66 286
Publications	-	17 580	19 271
Événements	6 000	94 195	25 000
Communication	12 756	42 700	13 360
Autres	9 379	24 649	26 134
Dépenses totales	101 875	283 095	318 244